

Sommaire



Mot du Maire	3
Les délibérations et travaux engagés et réalisés par la commune en 2017	5
Quelques rappels	9
Etat Civil – Année 2017	10
Recensement de la population 2018	14
Refuge du Vaudey	16
Ecole Elémentaire	17
Ecole Maternelle	19
Association des Parents d'Elèves	21
Familles Rurales : Accueil de Loisirs	22
Les Conscrits de Charquemont – Année 1948	26
Les Médailleurs Militaires	32
Cimetière	34
Les Sapeurs-Pompiers de Charquemont	35
Les Donneurs de Sang	37
Le Club de l'Amitié	38
Maison "Ages et Vie"	41
Atelier Tricot – Les Doigts d'Or	42
Gym Plaisir	43



Chorale Sainte Thérèse	45
Une Bibliothèque Municipale à Charquemont	46
Tennis Club de Charquemont – TCC	48
La Jeanne d’Arc	49
Sporting Club Charquemont	55
Les Gazouillis du Plateau	58
Les Sentiers du Doubs	61
Pages d’Histoire de Charquemont	62
Les Sens de l’Art	71
Orchestre d’Harmonie	73
Les Vieilles Mécaniques	75
Ça s’est passé à Charquemont en 2017 !	76
Calendrier des Fêtes 2018	81
Plan de la commune	84

Le mot du Maire

“La seule voie qui offre quelque espoir d’un avenir meilleur pour toute l’humanité est celle de la coopération et du partenariat” écrivait Kofi Annan lorsqu’il était secrétaire général des Nations Unies. C’est ce qu’a bien compris une partie des habitants de notre bourg en proposant une aide à différents travaux : un groupe de retraités a décidé de reconstruire le mur en pierres sèches qui entoure la chapelle Saint-Roch, d’autres se sont activés durant l’été pour entretenir des massifs de fleurs, d’autres encore participent au nettoyage de la forêt, certains entretiennent les trottoirs et tondent les espaces verts devant leurs habitations, une équipe s’est constituée pour animer la nouvelle bibliothèque, le village a été décoré lors de la biennale d’art... C’est en agissant de cette manière que le cadre de vie de chacun s’améliorera, que la convivialité et le bien vivre ensemble continueront d’être un point fort de notre bourg et que les coûts seront maîtrisés. Aussi, j’adresse un grand merci à toutes ces personnes pour leur démarche citoyenne. J’en profite également pour féliciter tous les membres des associations sportives, culturelles et patriotiques qui ont œuvré pour faire battre le cœur de notre cité et permettent ainsi le rayonnement de Charquemont.

L’année 2017 s’achève, vous trouverez le bilan des actions menées dans la suite de ce bulletin. Le gros chantier de 2017 a été la finalisation de l’agrandissement de l’école maternelle et comme prévu les enfants et les enseignants ont ainsi pu emménager dans ce nouvel espace pour la rentrée de septembre dernier. Les travaux de la chapelle Saint-Roch arrivent à leur terme ; son éclairage nous rappelle chaque soir le travail et l’histoire de nos prédécesseurs. Il reste des travaux prévus en 2017 à finaliser dès le printemps : la route du Vaudey ainsi que des travaux d’accessibilité à la salle des fêtes et au stade.

En ce qui concerne 2018, les démarches administratives pour la rénovation de l’éclairage public sont terminées, les dossiers de demandes de subventions sont bouclés et nous devrions pouvoir commencer les travaux dès les beaux jours. L’équipe municipale continue les négociations pour la réhabilitation du bâtiment de la Poste ; la réflexion et les études pour l’aménagement de la Place du Lion d’Or avancent ; il reste à trouver des solutions de financement pour un développement local harmonieux. Au cimetière, le jardin du souvenir sera rénové, un colombarium sera mis en place et l’ossuaire sera aménagé. Des travaux de voirie seront également proposés afin de garder un réseau de chemins communaux en bon état et des solutions pour améliorer la sécurité devront être étudiées. Le site internet de notre collectivité sera remodelé pour une meilleure lisibilité et efficacité. Le conseil municipal se penche également sur la création d’une infrastructure sportive pour la jeunesse.

Le fonctionnement quotidien de notre collectivité sera assuré, les élus veilleront à la limitation de ces coûts de fonctionnement afin de mettre en place des programmes d’investissements. La baisse des dotations rend l’équilibre toujours plus difficile ; je rappelle cependant que la part communale de l’impôt n’a pas augmenté depuis plusieurs années.

La Communauté de Communes du pays de Maïche, agrandie depuis le 1er janvier 2017, trouve peu à peu une cohésion indispensable à son développement. Les services concernant la distribution d’eau potable et l’assainissement seront repris par la CCPM au 1er janvier 2018. Cette compétence n’étant obligatoire qu’en 2020, le choix unanime des élus de Charquemont était d’opter pour cette dernière solution. La majorité des communes en ayant décidé autrement, et après d’âpres et longues discussions, les services eau et assainissement seront donc gérés par la CCPM dès janvier 2018. Depuis 2017, suite à la loi Notre, la CCPM gère également les zones artisanales dont celle de Charquemont. Les entreprises qui souhaitent acquérir du terrain pour leurs activités doivent maintenant s’adresser à la CCPM. Je sais que des projets se profilent pour les années à venir.

Je profite de ce bulletin pour rappeler à chacun que le recensement de la population se déroulera en janvier et février et je vous demande dès à présent de réserver un bon accueil et de coopérer avec les agents recenseurs. Cette étude statistique est une étape importante pour prévoir une bonne gestion de notre collectivité,

pour appréhender les infrastructures futures et pour pouvoir bénéficier des dotations qui correspondent à notre population. Celle-ci étant en pleine croissance, je souhaite la bienvenue et une bonne adaptation aux nouveaux habitants.

Je me dois de terminer en mettant à l'honneur les forces vives de notre bourg : industriels, artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs, frontaliers, employés, enseignants. C'est grâce au dynamisme de chacun que Charquemont est un bourg attractif et c'est ce qui motive les élus pour continuer de travailler et faire de notre cité un lieu de vie agréable. En ce début d'année, j'ai aussi une pensée pour les personnes en difficulté, les malades, les familles endeuillées. Je me fais l'interprète de tout le conseil municipal pour leur apporter réconfort.

Que cette nouvelle année vous donne la santé et la réussite que vous méritez, que le bonheur soit au rendez-vous dans vos cœurs et ceux de vos proches.

Bonne et heureuse année 2018.

Le Maire : Roland MARTIN

Les délibérations et travaux engagés et réalisés par la commune en 2017

BÂTIMENTS COMMUNAUX

➤ EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Les travaux d'extension de l'école maternelle ont été réceptionnés le 18 juillet 2017.

Le projet a consisté à créer deux classes supplémentaires avec espace intermédiaire pour les travaux pratiques pour une surface d'environ 200 m².

Le Cabinet SOLMON de Montbéliard a assuré la maîtrise d'œuvre.

Le marché de travaux était décomposé en 13 lots.

Le bilan financier de cette opération est le suivant :

Maîtrise d'œuvre	Cabinet SOLMON	33 423.51
Contrôle technique	SOCOTEC	3 975.00
Mission SPS	CS2	1 500.00
Etude géotechnique	ALIOS INGENIERIE	4 800.00

Lots	Détail lot	Entreprise retenue	Montant de travaux retenu HT
1	Terrassement, gros œuvre	Sté PERSONENI Frambouhans 25140	133 637.333 €
2	Etanchéité	Sté CEIBAC Dole 39100	38 600.61 €
3	Menuiserie extérieur aluminium	Sté LOICHOT Dampierre les Bois 25490	26 025.00€
4	Menuiserie intérieure bois	Ent. VIEILLARD Belleherbe 25380	18 580.00 €
5	Plâtrerie, isolation, faux plafond, peinture	Ent. BISONLINE DE PEINTURE Serre les Sapins 25770	17 642.90 €
6	Faux plafond	Sté PARGAUD Bart 25420	10 443.26 €
7	Chape, carrelage, faïence	Sté LA PENNA Maïche 25120	14 430.48 €
8	Etanchéité à l'air	AIR ENERGIE Guewenheim 68116	16 938.96 €
9	Isolation thermique extérieure	Ent. POLE BATIMENT Brognard 25600	27 626.80 €
10	Electricité	Ent. LURATI Gilles Damprichard 25450	20 771.60 €
11	Plomberie, sanitaire, chauffage et VMC	Sté BARBALAT Maïche 25120	42 058.23 €
12	Voiries, réseaux divers	Ent. LACOSTE Maïche 25120	40 087.34 €
13	Charpente métallique	Ent. BEJEAN Courlans 39570	9 744.00 €
Total travaux 1 HT			416 586.51 €

Subventions

Total travaux, maîtrise d'œuvre et études HT	460 285.02 €
DETR	90 063.00 €
Réserve parlementaire	12 000.00 €
Total subventions	102 063.00 €
Soit à charge de la Commune	358 222.02 €

➤ AUTRES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT REALISES DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Travaux réalisés	Montant TTC
Réfection de l'habillage de la cheminée de la Mairie	4 656.00 €
Réfection de la noue de l'église	2 376.00 €
Réfection de l'habillage de la cheminée du foyer des anciens	3 132.00 €
Installation de 32 vannes thermostatiques aux vestiaires du stade	2 163.84 €
Ouverture et pose d'une porte de service à la salle des fêtes	6 372.48 €
Réfection intérieure de la salle des fêtes	17 437.43 €
Réfection de la chapelle St-Roch	38 638.54 €
Placards coulissants à l'école maternelle	564.00 €

INSTALLATIONS DE VOIRIE

Travaux réalisés	Montant TTC
Caniveau rue Cuvier	3 033.84 €
Aménagement de la voirie « le Bois Banal »	5 409.00 €
Panneaux de signalisation routière	5 515.30 €

CIMETIERE

Travaux réalisés	Montant TTC
Réfection de plaques dans les allées	4 126.99 €
Graveline	429.02 €
Drapeau et mât	366.00 €

ACQUISITIONS DE MATERIEL

Matériels	Montant TTC
Sauvegarde serveur informatique de la Mairie	2 634.17 €
Ordinateur portable pour la Bibliothèque	1 019.21 €
Logiciel Microbib pour la Bibliothèque	2 448.00 €
Classes mobiles pour Ecole primaire	12 884.00 €
Ordinateur portable pour Ecole maternelle	763.70 €
Tablettes Ipad pour Ecole maternelle	7 557.26 €

ACQUISITIONS DE MOBILIER

Matériels	Montant TTC
Mobilier aménagement bibliothèque	1 287.88 €
Mobilier pour classe supplémentaire à l'école primaire	5 068.58 €

POTEAUX INCENDIE

Matériels	Montant TTC
Poteaux incendie rue Pierre Mendès France, Le Boulois, Place de l'Hôtel de Ville	10 347.61 €

AMENAGEMENT

Travaux réalisés	Montant TTC
Restructuration massifs rue Victor Hugo, rue Jean Moulin et Armaillis	1 147.68 €
Aménagement de l'espace rue des Violettes	2 625.60 €

PETITS MATERIELS

Matériels	Montant TTC
Défibrillateur avec armoire chauffée	2 419.19 €
Aspirateur pour école maternelle	351.96 €
3 isoaloirs pour les élections	785.64 €
Ponceuse électrique	216.98 €
Tondeuse	941.00 €
Lave-linge + séchoir pour agents d'entretien	499.80 €
Réfrigérateur pour école primaire	339.90 €
Vaisselle pour salle des fêtes	3 804.34 €
Vaisselle pour salle du Boulois	244.50 €
Pancartes pour concessions du cimetière	580.80 €
Cendriers muraux pour salle des fêtes et maison des services	245.28 €

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Travaux réalisés	Montant TTC
Modification du collecteur rue des Aubépines	8 165.17 €
Création d'un puits d'infiltration +grille au lotissement de la Fontenotte	748.75 €
Reprise du réseau d'eaux pluviales entre la Mairie et la rue Cuvier	31 415.82 €
Création d'un puits d'infiltration au lotissement « les Burillons » (facture partielle, travaux non achevés)	30 108.12 €
Pose d'un débitmètre et d'une sonde de hauteur à la faille des Burillons	6 816.00 €
Télégestion des postes de refoulement rue de l'Eglise et rue du Chalet	7 800.00 €
Télégestion de la station d'épuration	3 480.00 €
Pose d'une boîte de branchement rue Jean Moulin	1 663.18 €
Pluviomètre à la station d'épuration	2 000.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET BOIS

Travaux et achats réalisés	Montant TTC
Travaux ONF	12 846.90 €
Porte sectionnelle motorisée pour ateliers municipaux	10 800.00 €
Brosse de désherbage	7 200.00 €
Lève palette frontal	1 116.00 €

AUTRES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNEE 2017

En 2017, les élus ont délibéré sur plus de 80 sujets différents (finances, taxes locales, urbanisme, transferts de compétences à la CCPM, voirie, bâtiments, aménagement, personnel, subventions, assurances, conventions diverses, logements communaux, tarifs communaux, rapports divers, montant des ventes d'herbes, attribution de marchés, contrat enfance jeunesse, recensement de la population 2018...)

Toutes ces délibérations sont publiques et consultables en Mairie.

En voici un extrait :

- Adhésion à l'AD@T (Agence Départementale d'Appui aux Territoires)
- Opposition au transfert de la compétence PLU à la CCPM
- Transfert de fiscalité à la CCPM. Montant de l'attribution de compensation
- Approbation du rapport de la CLECT de la CCPM
- Adhésion au service de police intercommunale
- Statuts modifiés de la CCPM au 1er janvier 2018
- Assiette, dévolution et destination des coupes de bois de l'exercice 2017
- Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le SYDED pour la rénovation de l'éclairage public. Engagement et financement des travaux
- Convention avec ENEDIS pour la mise à disposition des données numériques des ouvrages de réseaux publics de distribution
- Convention tripartite avec le Département du Doubs et la Commune de Maiche pour le fonctionnement de la Bibliothèque
- Règlement intérieur de la Bibliothèque municipale
- Mise en accessibilité des ERP – Demande de subvention DETR
- Rétrocession des équipements publics du lotissement « les Alizades 1 »
- Rétrocession des équipements publics du lotissement « Clos des Armaillis »
- Transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité. Choix de l'opérateur DEMATIS et autorisation de signer la convention avec la Préfecture
- Recensement de la population 2018
- Contrat « Enfance Jeunesse » 2017-2020
- Dénomination des voies du lotissement « les Alizades 2 »
- Signalétique commerciale

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Après avoir remarqué que les personnes âgées de 65 à 70 ans participaient peu au repas de l'amitié offert par la commune, la municipalité a décidé le recul de l'âge de participation au repas à 70 ans. A partir de 2018, les personnes nées avant 1953 seront toujours invitées au repas et les personnes nées à partir de 1953 ne seront invitées au repas qu'à leurs 70 ans. De nombreuses communes environnantes n'invitent les habitants qu'à l'âge de 70 ans.



Quelques rappels



Rappel de quelques règles pour Bien-Vivre ENSEMBLE . . .

Déneigement

Dès l'apparition des premières neiges, les services de déneigement sont mis en œuvre afin de rendre les chaussées accessibles à tous.

Nous rappelons ici que la Collectivité n'intervient que sur le domaine public. Les accès privés doivent être pris en charge par les propriétaires. Les particuliers occupant les bâtiments, qu'ils soient propriétaires locataires ou gérants de magasin, sont également tenus d'enlever ou de faire enlever, au fur et à mesure, la neige et la glace se trouvant sur les trottoirs, au droit de leur bâtiment.

Les difficultés rencontrées en période hivernale sont les mêmes pour tous. Les services de déneigement, en action depuis 3 heures du matin selon l'importance des chutes de neige, ne peuvent être partout en même temps et font leur possible pour réaliser un déneigement optimal de qualité. Nous comptons par conséquent sur la patience, le respect et le civisme de chacun.

Pour que ce service puisse être accompli dans de bonnes conditions, nous vous demandons enfin de ne pas stationner vos véhicules en bord de chaussée et sur les trottoirs communaux, de bien vouloir laisser à leur place les jalons, et vous rappelons qu'il est interdit de répandre de la neige ou de la glace sur la chaussée.

Protection de la forêt

Par souci de protection pour la nature, et de respect des forêts privées et publiques, il est interdit d'y déposer des déchets, de toucher aux arbres, de casser les jeunes plants ou encore d'y aménager des aires de jeux ou des constructions.

Nuisances sonores

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cris..) ;
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, électroménager...);
- ou par un animal (abolements...).

Tous ces bruits sont punissables s'ils deviennent persistants.

Vous voudrez bien ainsi respecter les horaires ci-après afin d'occasionner le moins de nuisances possibles à votre voisinage (tonte, utilisation d'engin ou de machine occasionnant des nuisances sonores...) :

- lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Brûlage de déchets et détrit

Les feux de végétaux et/ou de tout autre déchet sont strictement interdits et passibles d'amendes.

Tous les déchets et végétaux doivent être transportés à la déchetterie de Maîche.

Stationnement sur la Place aux heures de sortie d'école

Afin d'assurer la sécurité de vos enfants, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les passages piétons, la chaussée et les trottoirs, notamment aux horaires de sortie d'école.

Plusieurs parkings d'une capacité de 80 places, sont à votre disposition vers le Monument aux Morts et entre l'église et la salle de gymnastique.

État Civil - année 2017

Naissances :

- 12 janvier Melvynn MERCIER
Fils de Cyril MERCIER et de Aurélie MORTREUX
- 21 janvier Nolan Bastien Nicolas RENAUD
Fils de Damien RENAUD et de Mélanie RENAUD
- 03 février Djena Sabrina Catherine EPENOY
Fille de Steve EPENOY et de Lindsay BELIN
- 08 février Hugo Philippe Bernard SCHELL
Fils de David SCHELL et de Elodie JACOB
- 19 février Alix ASSELIN
Fils de Thierry ASSELIN et de CLAUDE Géraldine
- 25 février Mayvon ROBERT
Fils de Bastien ROBERT et de Anaïs MATTER
- 03 mars Lilou Marie AMIEZ
Fille de Maxime AMIEZ et de Cindy EPENOY
- 17 mars Soline Madeleine Marie-Paule BEAUFILS
Fille de Romain BEAUFILS et de Justine WYCART
- 28 mars Aidan Louis Camille COLIN
Fils de Amaury COLIN et de Ariane CURLIER
- 28 mars Simon Morgan STASIA
Fils de Tristan STASIA et de Perrine PAUL
- 05 avril Emma Alya MAYEUR
Fille de Julien MAYEUR et de Ghalia BITAT
- 05 avril Kazem André Khadjati DJEKHAR
Fils de Abdedl DJEKHAR et de Nelly ETIENNE
- 12 avril Gabin Roger Pierre MOESCH
Fils de Thomas MOESCH et de Amandine BELLEFLEUR
- 12 avril Liyam PEREIRA CATEL
Fils de Bruno-Yves PEREIRA et de Aurélie CATEL
- 22 avril Jade Océane Julia WYSSLING RENAUD
Fille de Raffael WYSSLING et de Emilie RENAUD

06 mai Hugo Sylvain Pascal MALCUIT
Fils de Mathieu MALCUIT et de Angélique DROUOT

18 mai Noah Steven Johnny DELACOTE
Fils de Stéphane DELACOTE et de Annabelle GOUDEY

04 juin Talia Sandrine Séverine SALVON
Fille de Shannon SALVON et de Christal RENAUDOT

05 juin Tom Sébastien Raphaël et Emma Sophie Yvonne GUILLEMIN
Enfants jumeaux de Johan GUILLEMIN et de Ludivine MERCIER

10 juin Félicity Laëtitia Marcelle BIZET
Fille de Stéphane BIZET et de Virginie MICHAUD

11 juin Slone JOLY
Fils de Morgan JOLY et de Amélia CHEZEAUD

22 juillet Nathan Louis Jean BRISCHOUX
Fils de Michel BRISCHOUX et de Christelle DESTAING

24 juillet Soan JOURNOT FROIDEVAUX
Fils de Jean-Yves JOURNOT et de Claire FROIDEVAUX

11 août Ana Françoise Jeanne Jacqueline VUILLEMIN
Fille de Juliana VUILLEMIN

03 septembre Lana BOILLON
Fille de Sullivan BOILLON et de Stéphanie PUTZ

07 septembre Mélina Sandra Loïc VAUGE
Fille de Julien VAUGE et de Elise BERNARD

10 septembre Luna Monique Florence EPENYOY
Fille de Gaël EPENYOY et de Véronica FERNANDEZ

10 septembre Joey Antoine Bernard NICOD
Fils de Charly NICOD et de Elodie EPENYOY

03 octobre Mathias Michel Pascal COLEY
Fils de Antoine COLEY et de Pauline FERRY

07 novembre Charlie Pascal Jean-François BRENET
Fils de Romain BRENET et de Laura GIROD

23 novembre Kenzo Jordan POUABON
Fils de Boris POUABON et de Emilia MITROVIC

24 novembre Arya Mireille Marie-Noëlle BOREANIZ
Fille de Jacky BOREANIZ et de Mélissa RENAUD

28 novembre Zoé Patricia Maryvonne Stéphanie et Sasha Gilles Jean Claude PHILIPPE GOMEZ
Enfants jumeaux de Thomas PHILIPPE et de Virginie GOMEZ

Mariages célébrés à Charquemont :

25 février	BILQUEZ Sylvain Jean-Bernard Et SCHEVENEMENT Sandrine
29 avril	BOUQUIN Léo Hugues Robert Et LAVALLÉE Marie Roseline Armande
20 mai	LOUVET Anthony Jean Michel Et PARRIAUX Alexia Michèle Josiane
27 mai	VIOTTE Sylvain Pierre Paul Et VIOTTE Sabine Marie Hélène
08 juillet	LOORIUS David Et LATUS Nathalie Michèle Eliane
15 juillet	MOUGIN Thomas Lilian Philippe Et MONNET Magalie Danièle
22 juillet	MOUGIN Alexandre Marie Bernard Et SCHWARTZMANN Amandine Paulette Claire
29 juillet	SCHWARZ David Et MANET Elora Emeline
05 août	DRUET Philippe Raymond André Et GOSSIAUX Sylvie Dorothée
26 août	PAGNOT Nicolas Gérard Didier Et DAUPHIN Céline Catherine Pascale
02 septembre	SANDOZ Jean-Luc Michel Marcel Et VUILLEMIN Mireille Berthe Renée
09 septembre	LOUVET Jimmy Thierry Vincent Et PAGNOT Clélie Dolorès Corinne
14 octobre	JOSET Ludovic Thierry André Edgard Et HANNESSE Fanny Sylvaine
21 octobre	MONNOT Nicolas Alain Georges Et LE GAC Marjorie

Décès :

05 janvier	Marie-Thérèse Adèle Donalie VALZER Vve MONNIN	99 ans
08 février	Marie-Thérèse Zelmire MOUGIN Vve OUDOT	69 ans
24 février	Gervais Emile Louis COURTET	97 ans
15 mars	Odette CREVOISIER Vve JOSET	91 ans

29 mars	Joëlle Yolande WINKLER Ep. ROMER	62 ans
30 mars	Valentin Paul Frédéric FLORENCE	23 ans
29 avril	Serge GOUVIER	73 ans
23 mai	Denise Angèle Marie Antoinette CURIE Vve MOUGIN	81 ans
06 juin	Monique Léontine Andréa FRÉSARD Vve FIEROBE	89 ans
06 juin	Michel Henri Léon GARRESSUS	78 ans
13 juillet	Olivier Bernard Sylvain GROSLAMBERT	55 ans
05 août	Denise Madeleine COULAUD Vve TYRODE	82 ans
24 août	Maurice André Pierre VASSEUR	84 ans
27 septembre	Antonio VARANDA MONTEIRO	75 ans
18 octobre	Ferjeux Marie Paul MOUGIN	89 ans
21 octobre	Denise Julia Marie CURTIT Vve TIBLE	85 ans
22 octobre	Gisèle Marcelle THOUVENIN	60 ans
21 novembre	André Jean Gaston BEAUMANN	84 ans
05 décembre	Dominique Eugène François Joseph MONNET	77 ans
16 décembre	Henri Joseph MORGAT	89 ans
23 décembre	Marguerite Jeanne PARRENIN Vve TISSOT	94 ans
27 décembre	Arturo LOPEZ GINZO	81 ans
28 décembre	Henri Paul Gustave FRÉZARD	69 ans

Recensement de la population 2018



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE CHARQUEMONT

25140



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

INFORMATION IMPORTANTE **RECENSEMENT CHARQUEMONT 2018**

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 4,8 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par votre Mairie se présentera chez vous entre le 18 janvier et le 17 février 2018 muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER

À VOTRE AGENT RECENSEUR

À LA MAIRIE DE CHARQUEMONT

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

samedi de 9 h à 12 h

OU VOUS RENDRE SUR LE SITE www.le-recensement-et-moi.fr

Refuge du Vaudey

Après la fusion de la commune du Boulois avec Charquemont en 1973, l'association « Les sentiers du Doubs » crée un gîte d'étapes dans le bâtiment « école Mairie » du Boulois bien situé au bord du sentier de grande randonnée GR5. Après quelques difficultés en 1985 la municipalité décide de constituer une association « Refuge du Vaudey » ayant pour but de faire fonctionner, de gérer et de valoriser le gîte d'étapes. Cette association composée de huit membres actifs comprend des conseillers municipaux et des employés ainsi que des membres des sentiers du Doubs.

Compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser dans ce gîte, les sociétaires y travaillent durant de nombreuses journées : réfection de la grande salle, couloir, cuisine, sanitaire. La commune de Charquemont apporte son aide pour le gros œuvre.

Ce gîte accueille randonneurs, groupes, associations et familles. Il met ainsi à disposition une salle à manger avec 48 couverts, une cuisine bien équipée, un dortoir de 18 lits remis à 12 lits par sécurité.



Les douze membres bénévoles de l'association se chargent du fonctionnement des locations, de l'entretien de la literie et de l'environnement. En février 2017, l'association décide de modifier les statuts, de remettre les biens et les fonds à la commune de Charquemont qui reprend l'entretien et la location du gîte.

Que tous ces bénévoles soient remerciés pour ces 30 années de travail, de service, mais aussi pour l'ambiance chaleureuse et amicale qui a régné au sein de l'association.

Gaston Petit

Quelques précisions du Maire :

Le gîte du Vaudey accueille maintenant des groupes, des associations, des familles qui désirent passer un moment convivial dans un écrin de verdure.

Pour garantir la sécurité des personnes, le dortoir a été supprimé et transformé en un coin salon qui apporte un confort supplémentaire à ce lieu. L'entretien est maintenant confié à une employée municipale que je tiens à remercier.

Les habitants de Charquemont sont très attachés à ce gîte du Vaudey ; ils aiment s'y retrouver entre amis, en famille. C'est pourquoi la municipalité a conscience que des améliorations sont encore nécessaires, que le fonctionnement du gîte est amené à connaître des évolutions. Cependant, pour garder à cette maison son attractivité, il faut qu'elle reste un endroit amical, convivial qui crée du lien social entre tous nos habitants mais aussi avec tous ceux qui apprécient notre territoire et nos paysages.

Roland Martin



École élémentaire



Cette année scolaire 2017/2018 apporte avec elle son lot de nouveautés. Tout d'abord, notre école compte maintenant 9 classes au lieu de 8. De nouveaux professeurs des écoles, que nous sommes ravis d'accueillir, ont rejoint l'équipe enseignante : **Mme Donzé, Mme Frossard, Mme Faivre, Mme Bourgeois et Mme Pourcelot**, nommées sur les différents postes vacants. Elles tiennent à remercier les enfants, l'ensemble des parents, les collègues déjà en place et la municipalité pour le bon accueil qui leur a été réservé et souhaitent travailler, avec tous, **dans un climat de confiance et de convivialité dans l'intérêt des enfants.**

L'école élémentaire compte donc neuf classes et accueille cette année 213 élèves. Ceux-ci ont été répartis dans les différentes classes de la manière suivante :

CPA :	Mme GILLIOT – Mme DONZE :	21 élèves
CPB :	Mme MERCIER :	20 élèves
CE1A :	Mme FROSSARD :	26 élèves
CE1B :	Mme JACQUOT :	25 élèves
CE2A :	Mme MAUVAIS – Mme DONZE :	23 élèves
CE2B :	Mr DELAGRANGE :	24 élèves
CM1 :	Mme FAIVRE :	24 élèves
CM1/CM2 :	Mme BOURGEOIS :	24 élèves
CM2 :	Mme GIROD - Mme POURCELOT :	26 élèves
	TOTAL :	213 élèves

D'autres personnes sont présentes également à nos côtés : **Mme MOYSE-FRISE** et **Mme MOREL (AVS)** ; **Mme FETEL (EVS)**, précieuse collaboratrice qui a dû nous quitter le 13 novembre en raison du non renouvellement de son contrat. Nous la remercions chaleureusement du travail qu'elle a fourni dans notre école et auprès de nos élèves durant toute une année.

De nombreuses activités ont animé ce premier trimestre et suivront par la suite :

- Les élèves de CP et CE1 ont la possibilité cette année d'apprendre l'**allemand** avec Mme Bach Estelle, professeur des écoles, pendant que leurs camarades étudient l'anglais avec leur enseignante. 11 enfants sont concernés.
- Les élèves de CM1 ont bénéficié d'une représentation théâtrale à Maïche, le mardi 14 novembre, organisée par Côté Cour : Elle pas Princesse, lui pas héros. Quatre autres classes bénéficieront d'un spectacle **Côté Cour** cette année.
- Les autres classes sont inscrites dans le dispositif **Ecole et Cinéma** et ont déjà vu le film "Le Magicien d'Oz" au cinéma de Maïche vendredi 24 novembre.
- Les séances d'apprentissage de la **natation** à la piscine de Maïche ont déjà commencé pour plusieurs classes.
- Des élèves de CE1 et CE2 ont suivi quelques séances de tennis avec des bénévoles de l'association.
- Nous avons participé, pour la troisième année consécutive, à l'animation **ELA** (dictée, course en relais et récolte de dons), au profit des enfants atteints de leucodystrophie.
- Les enfants ont également, cette année encore, suspendus leurs dessins à l'aide de pinces à linge sur la place du village pour la **grande lessive**, le jeudi 19 octobre. Thème de cette édition : « Ma vie vue d'ici... et là ». Nous participerons également à la prochaine édition du 29 mars prochain. Venez nombreux visiter cette exposition d'un jour.
- Les élèves volontaires ont chanté "Pour les enfants du monde entier" d'Yves Duteil devant le monument aux morts lors de la **commémoration du 11 novembre**.
- La chorale de l'école est invitée à participer au **marché de Noël** du 16 décembre....

Nous prévoyons encore cette année :

- La **rencontre chorale** des écoles de Tréwillers, Thiébouhans, Maiche et Charquemont qui aura lieu en mai à la salle des fêtes de Charquemont.
- **Rencontre intergénérationnelle** entre les élèves de CP et les résidents d' « Age&Vie »...

Comme tous les ans, avec l'aide des parents volontaires, nous organiserons plusieurs manifestations afin de financer, par l'intermédiaire de la coopérative, **des sorties culturelles pour nos élèves** et ainsi réduire la part dévolue aux parents.

Organisations prévues : vente de bulbes, de calendriers....

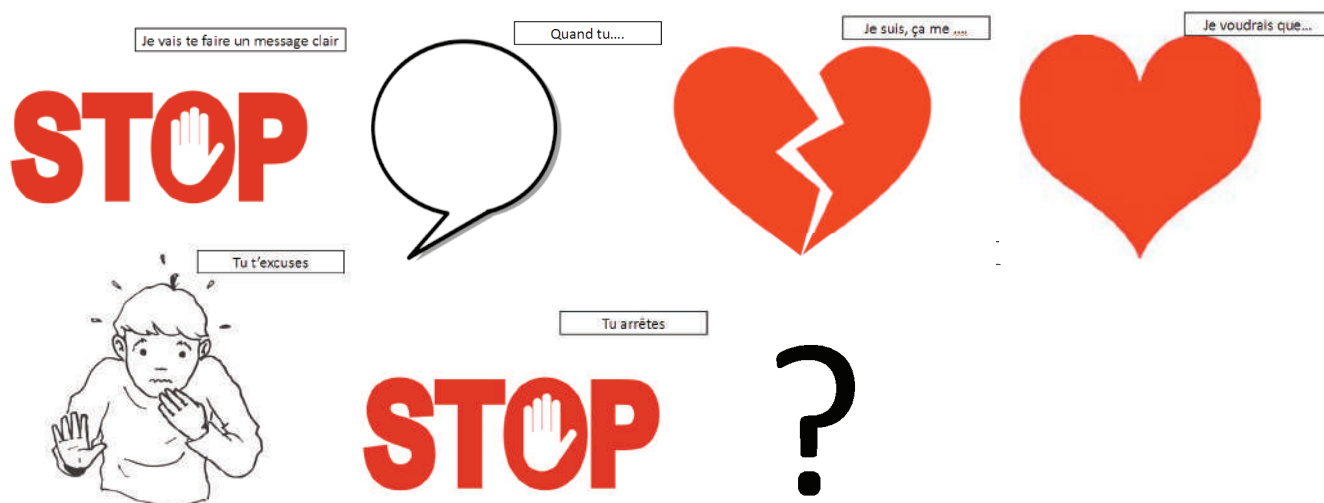
Votre participation à ces différentes actions sera la bienvenue. Merci par avance pour votre investissement.

Depuis mars 2017, notre école est inscrite dans le dispositif **SCP (Soutien Comportement Positif)**, tout comme l'école maternelle et le collège Mont Miroir. L'objectif de ce dispositif est de permettre l'amélioration du climat scolaire à l'échelle de l'école porté par l'ensemble de l'équipe éducative. Il vise à améliorer le bien-être de l'ensemble des usagers de l'école (adultes et enfants), à avoir une approche globale et concertée de la gestion des comportements et à améliorer la réussite scolaire des élèves.

Pour cela, nous avons mis en place des **affiches de règles communes** dans l'école (classes, cour, couloirs, toilettes...) suivant les quatre valeurs : bien-être, respect, entraide et progrès.



Les enfants apprennent à régler leur conflit en autonomie, non plus en utilisant la violence orale ou verbale, mais en s'exprimant à l'aide de **messages clairs** (inspirés de la Communication Non Violente).



Cette nouvelle manière de vivre ensemble ravit les élèves tout comme leurs enseignants. Et ce n'est qu'un début...

Toute l'équipe pédagogique et les élèves vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018 !

“

École maternelle

”

Cette année, l'école maternelle accueille 120 élèves.

Les travaux d'extension étant terminés, tous les élèves et les enseignants sont maintenant installés sur le même site.



Juin 2017 kermesse de l'école maternelle



Juin 2017 kermesse de l'école maternelle



Juin 2017 kermesse de l'école maternelle

*Le personnel de l'école maternelle
vous souhaite une bonne année 2018 !*

“ Association des parents d’élèves (l’APEC) ”

L’association de parents d’élèves est constituée de parents bénévoles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles maternelle et élémentaire de Charquemont. Le but de l’association est de récolter des fonds pour investir dans différents projets éducatifs des écoles (livres, spectacles, sorties,).

Les fonds proviennent de différentes manifestations organisées tout au long de l’année (vente de petits pains, Sirop Disco, vente de pizzas et de sapins de Noël, contes et spectacle de magie).

Ainsi l’argent récolté est reversé aux écoles de façon équitable selon le nombre d’élèves. Pour l’année 2016/2017, l’association grâce à ces bénéficiaires a pu distribuer la somme de 7.50 euros par élèves.

Une nouvelle équipe a pris la suite de l’ancienne association depuis 2016, nous espérons que de nouveaux parents viennent grandir et booster l’APEC.

Tous les parents d’élèves sont les bienvenus, occasionnellement ou ponctuellement, pendant nos réunions ou nos manifestations. Selon les moyens de chacun, les parents bénévoles peuvent nous donner un petit coup de main, des idées, un peu de temps pour la réalisation de nos activités.

L’APEC vous remercie de vos différentes participations et vous attend pour encore passer de bons moments et essayer d’apporter notre soutien aux écoles de Charquemont. N’hésitez pas, on vous attend ! ! !

Merci et meilleurs voeux 2018 !

Les membres de l’APEC

Familles Rurales : Accueil de loisirs 3-17 ans



Familles Rurales de Charquemont est une association composée :

➤ **D'un conseil d'administration regroupant 11 membres bénévoles :**

Présidente : Mélanie LOPES
Vice-présidente : Aline ROBERT
Secrétaire : Delphine JOLY
Vice-secrétaire : Emma PETIT
Trésorière : Véronique LOUVET
Vice-trésorière : Florence DELAVELLE

Membres : Stéphanie JOLY, Adeline HUARDEL, Bénédicte COSTA, Cindy RAYMOND, Charlène LOCATELLI

Ce comité d'administration a pour but de superviser et de réfléchir au bon fonctionnement de la structure en s'appuyant sur une équipe qualifiée et compétente, qui est source de propositions. Ces dernières sont validées par les membres du CA.

Par ailleurs, le comité répond aux besoins des familles en proposant de nouveaux aménagements (horaires, activités, repas, tarifs...).

En parallèle, il organise la Fête de la musique de Charquemont qui, cette année encore, a connu un grand succès sur la place du village.



➤ **D'une équipe d'animation dynamique et créative.**

Elle est composée à ce jour de 8 salariés :

Delphine CAZIN, **Directrice**

Anne-Lise JACOULOT, **Directrice adjointe**

Anne MAIRE, **Animatrice**

Christèle GLANGINE, **Animatrice**

Sophie PIERRE, **Animatrice**

Victoria STOCKINGER, **Animatrice, responsable Club Ados**

Sophie STRUCHEN, **Animatrice**



LE PERISCOLAIRE

Le périscolaire accueille les enfants scolarisés de la maternelle et de l'élémentaire. Il fonctionne du lundi au vendredi pendant la période scolaire.

Le matin : De 7h00 à 8h15. Les enfants arrivant entre 7h et 7h30 partagent un petit déjeuner équilibré puis ont accès à tous les jeux libres mis à disposition à l'accueil de loisirs, ainsi qu'à la salle de sieste pour se réveiller tranquillement.

Le midi : De 11h30 à 13h30. Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation dès leur sortie de l'école et rejoignent les locaux à pied. La salle à manger est partagée en 2 parties : maternelle/élémentaire afin d'atténuer le bruit et de permettre aux maternelles de manger dans le calme sur du mobilier adapté à leur âge. A 13h15, les enfants sont raccompagnés par les animateurs dans leur école.

Fin d'après-midi : De 16h15 à 18h30. Les enfants sont de nouveau pris en charge par l'équipe d'animation dès leur sortie de l'école et rejoignent les locaux à pied. Un goûter est proposé de 16h30 à 17h. Des animations sont proposées par les animateurs et des boîtes d'animation autonomes sont mises à disposition des enfants.



*Miss Cup-cake, Tagada et Pomme d'amour
se réveillent dans un lieu inconnu.*

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les mercredis : De 7h à 18h30. L'équipe d'animation élabore un projet d'animation sur l'année, découpé en thèmes mensuels. Cette année, l'équipe a choisi de travailler sur la nature et la sensibilisation à l'environnement autour de différents thèmes (les sens, l'automne, le jardin, les contes et légendes...). Nous travaillerons en partenariat avec le CNPA de la Combe Saint Pierre.

Des visites auprès des personnes âgées du foyer « Age et Vie » ainsi qu'à la ludothèque Familles Rurales sont prévues.

Programme mensuel disponible à l'accueil de loisirs ou sur notre site internet :

www.famillesrurales.org/charquemont/

Jeux sensoriels
dans les bois de Charquemont



Les vacances : De 7h à 18h30. L'accueil de loisirs est ouvert la première semaine des petites vacances (fermé aux vacances de Noël) et 4 semaines pendant l'été (les 2 premières et les 2 dernières). Les animateurs proposent des semaines de vacances à thème : les pirates, le cirque, l'enfant - acteur de ses loisirs...

Au mois de juillet, un groupe d'enfants est parti en mini-camp au chalet de ski de la montée sur Damprichard (1 nuit pour les 3-6 ans et 3 nuits pour les 6-12 ans). A la carte, nuit sous la tente, piscine, jeux dans le sable, veillées endiablées...

LE CLUB ADOS

Les vendredis de 20h à 22h / sorties / camp



Le Club Ados accueille les jeunes de 11 à 17 ans, scolarisés au collège ou au lycée. Ils se retrouvent les vendredis soirs à l'accueil de loisirs afin de construire des projets en autonomie avec l'aide des animatrices. Ils préparent des actions d'autofinancement (emballage cadeaux à Intermarché, stand au marché de Noël de Charquemont, stand à la fête de la musique) qui leur permettent d'organiser des sorties (laser Game, bowling, Europa Park).

Cette année, 20 ados et deux animatrices sont sortis en journée à Europa parc en profitant de l'offre de la carte avantages jeunes. Et cet été, 17 adolescents sont partis 5 jours à la base nautique de Bellecin avec nuits sous la tente.



POUR INFORMATION

Nous sommes un point vente de la carte avantages jeunes.

Pour inscrire un enfant, il faut obligatoirement avoir fourni le dossier famille complet.

Projet en cours voir mis en place à l'édition du bulletin municipal, le tarif au ¼ d'heure.

N'hésitez pas à voyager sur notre site internet <http://www.famillesrurales.org/charquemont/>





TARIFS au 10 octobre 2017

Activités	Quotients									
	0 à 350 €	351 à 750 €	751 à 1000 €	1001 à 1350 €	1351 € et +					
Périscolaire										
matin 7h à 8h 15 (petit-déjeuner compris) lundis, mardis, jeudis et vendredis	3,38	3,57	3,75	3,95	4,13					
matin 7h 30 à 8h 15 lundis, mardis, jeudis et vendredis	1,64	1,73	1,83	1,92	2,01					
matin 7h à 8h 45 (petit-déjeuner compris) mercredi	4,47	4,72	4,97	5,22	5,47					
matin 7h 30 à 8h 45 mercredi	2,74	2,89	3,04	3,19	3,34					
midi avec repas lundis, mardis, jeudis, vendredis scolaires	5,68	6,00	6,31	6,63	6,95					
midi sans repas 11h 30 à 12h 15	1,64	1,73	1,83	1,92	2,01					
vendredi 15h 30 à 16h 30	2,18	2,31	2,43	2,55	2,67					
soir de 16h 30 à 17h 30	2,10	2,22	2,34	2,45	2,57					
soir de 16h 30 à 18h 30	4,29	4,53	4,76	5,00	5,24					
soir de 15h 30 à 18h 30 vendredi	6,47	6,83	7,19	7,55	7,91					
Mercredis										
	Charquemont	Extérieur	Charquemont	Extérieur	Charquemont	Extérieur	Charquemont	Extérieur	Charquemont	Extérieur
mercredi repas (11h 45/13h 15)	4,99	5,98	5,31	6,37	5,62	6,74	5,94	7,12	6,26	7,51
11h45-17h30	10,58	12,69	11,23	13,48	11,90	14,28	12,59	15,11	13,31	15,97
11h45-18h30	11,89	14,26	12,62	15,14	13,37	16,04	14,15	16,98	14,97	17,96
13h15-17h30	5,59	6,71	5,93	7,11	6,28	7,54	6,66	7,99	7,06	8,47
13h15-18h30	6,90	8,28	7,31	8,78	7,75	9,30	8,22	9,86	8,71	10,45
Vacances (3/12 ans)										
accueil petit-déjeuner (7h-7h 30)	1,70	2,04	1,80	2,16	1,91	2,29	2,02	2,43	2,15	2,58
1/2 journée sans repas (7h 30 à 12h 15 ou 13h 15-18h 30)	6,90	8,28	7,31	8,78	7,75	9,30	8,22	9,86	8,71	10,45
1/2 journée avec repas (12h 15-18h 30)	11,19	13,43	11,86	14,23	12,57	15,09	13,33	15,99	14,13	16,95
journée sans repas (7h 30 à 12h 15 puis 13h 15-18h 30)	13,80	16,56	14,63	17,55	15,51	18,61	16,44	19,72	17,42	20,91
journée avec repas (7h 30-18h 30)	18,09	21,71	19,18	23,01	20,33	24,39	21,55	25,85	22,84	27,41
séjours (la journée)	20,00	24,00	21,20	25,44	22,47	26,97	23,82	28,58	25,25	30,30
Ados										
sorties la journée	18,09	21,71	19,18	23,01	20,33	24,39	21,55	25,85	22,84	27,41
camp hiver (la journée)	25,00	30,00	26,50	31,80	28,09	33,71	29,78	35,73	31,56	37,87
camp été (la journée)	22,00	26,40	23,32	27,98	24,72	29,66	26,20	31,44	27,77	33,32

Majoration de 20% pour toute personne extérieure à Charquemont (excepté sur le service "périscolaire" et pour les habitants de Fournet Blancheroche sur toutes les activités).

“ Association des conscrits de Charquemont Année 1948 ”

REFECTION DU MUR DE L'ENCLOS DE LA CHAPELLE SAINT ROCH

Michèle CHENET et Guy MOREL pour accompagner la restauration de la chapelle Saint Roch dont une tranche de travaux a déjà été effectuée, forment le projet de remettre en état le mur d'enceinte de l'ancien cimetière des bossus entourant cette chapelle. Ce mur en pierres sèches ou murger est en très mauvais état.

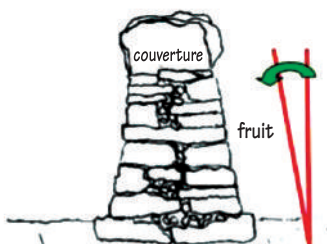
En janvier 2017 l'appel est lancé par Guy MOREL président de la classe 48, lors d'une réunion, à toutes les bonnes volontés pour mener à bien ces travaux.

La réalisation : rendez-vous est pris le 8 avril sur les lieux du futur chantier sous la direction de Serge LAB, maire de St Julien-les-Russey. Spécialiste de ce genre de travaux, il compte à son actif la construction de plus d'un kilomètre de murgers. Ce matin-là, sous un soleil radieux, nous nous retrouvons au nombre de 6 personnes pour commencer l'aventure. Nous sommes bien loin de nous douter de l'ampleur de la tâche. Pour beaucoup d'entre nous, c'est la découverte de l'état du mur : éboulement, pierres enterrées ou friables ayant subi l'effet du gel, envahissement de buissons ou de framboisiers... Bref, nous pensions simplement devoir relever quelques pierres pour redresser la situation mais Serge, en bon technicien, nous annonce tout de suite la couleur. « Il faut démonter l'existant jusqu'à la fondation, trier les pierres pour ne garder que les bonnes et ensuite reconstruire ». Nous ignorons tout du mode opératoire mais il nous rassure en disant « dans deux heures, vous saurez tout et vous pourrez vous débrouiller seuls ». Heureusement, il nous accompagnera une bonne partie de la durée du chantier nous prodiguant ses conseils et joignant le geste à la parole. Un grand merci à Serge ! Nous étions partis pour quelques jours de travaux mais en réalité trois mois de tâches assidues et régulières seront nécessaires pour arriver au résultat final.

Le manque de matière première se fait rapidement sentir puisqu'une bonne partie des matériaux est inutilisable. Le hasard d'une discussion avec Henri NAPPEZ et son fils permet de nous approvisionner aux dépens d'un vieux mur séparant leur parcelle de la forêt communale de Charquemont. Avec tracteurs et remorques de la commune et du GAEC DELAVELLE du Creux, plusieurs voyages sont effectués. M. NAPPEZ nous donne aussi une pierre formant pilier destinée à être placée en angle ou aux extrémités du mur. Six autres viendront compléter le manque, une donnée par Serge LAB, une par André MOUGIN, quatre par Guy CASSARD ainsi que des pierres murales nécessitant de ce fait plusieurs voyages au RUSSEY. Le recours au personnel et matériel communal est donc indispensable. Merci aux généreux donateurs et à tous les participants qui par leurs visites ou leurs encouragements nous ont apporté un soutien moral très appréciable. N'oublions pas non plus nos épouses qui nous ont apporté cafés-croissants et autres rafraîchissements au cours de cette réalisation ainsi que la municipalité.

Définition d'un murger : tas de pierres extraites des champs ; murs de pierres sèches ainsi montés

Les dimensions d'un murger traditionnel vont de 75 à 80 cm à la base jusqu'à 55 cm de large au sommet. Il présente donc visuellement un fruit important c'est à dire que ses cotés ne sont pas verticaux.



La mise-en-oeuvre : démontage du mur par face, tri des pierres, préparation de l'assise ou « semelle », installation des piliers d'angles. Ils seront reliés par un cordeau afin de respecter l'alignement du mur.

La reconstruction : donner au mur une certaine largeur. Celui-ci doit être plus large à la base qu'à son sommet pour une meilleure stabilité. Ensuite il faut idéalement remplir de petites pierres dites « de remplissage » l'espace situé entre les deux parements.

Le mur se termine par la pose en oblique de pierres de couverture plus grosses et plus lourdes couvrant toute la largeur du mur. Ces pierres font office de couronnement et par leur compression entre-elles, assurent le maintien et la stabilité du mur.

Le bilan : ce fut, pour nous, une expérience enrichissante qui a permis de souder un groupe de bons copains. Challenge très physique qui nous a prouvé qu'avec de la bonne volonté, nous pouvions obtenir un résultat appréciable et apprécié dont nous sommes fiers. Nous avons fait oeuvre de civisme en réhabilitant un patrimoine commun qui risquait fort de disparaître. La suite des travaux de réhabilitation de la chapelle en elle-même qui sont en cours conforte notre satisfaction et nous avons hâte d'en voir le résultat global.

Quelques chiffres et autres précisions pour terminer : selon nos estimations, nous avons passé plus de 600 heures de travail, toujours dans la bonne humeur, manipulé au moins 100 tonnes de pierres, effectué du terrassement, du nivellement et le nettoyage de fin de chantier.

Une équipe de la classe 48



La Chapelle Saint Roch, le 20 Septembre 2016



Première phase des travaux, le 8 avril 2017.



Pose d'une pierre pilier, 14 avril 2017



Pose d'une pierre pilier, 14 avril 2017.



Forêt de Charquemont, le 8 mai 2017.



Face Nord, petit-déjeuner, le 18 mai 2017.



Ça sent le brûlé ! Le 28 juin 2017.



Dernier jour de labeur, le 28 juin 2017.



Le final, le 28 juin 2017.

Les médaillés militaires

LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

Le dimanche 17 septembre 2017, la 549e Section de la S.N.E.M.M. des cantons de MAÏCHE et LE RUSSEY, a célébré le 165e anniversaire de la Médaille Militaire, à GRAND'COMBE DES BOIS, (Doubs)

Après la Cérémonie religieuse, nous nous sommes rendus au monument aux morts de la commune afin de rendre les honneurs à tous ces héros morts pour la France. 11 drapeaux avaient répondu à notre invitation.

Madame la Présidente du conseil départemental, monsieur le Maire de la commune et Vice-président du conseil départemental ainsi que le Président de la section ont déposé chacun une gerbe.

Les belles prestations de l'harmonie municipale de FOURNET-BLANCHEROUCHE – toujours fidèle à l'appel – ont rehaussé cette manifestation (office religieux, monument aux morts et aubade).

Cette journée a été une très belle réussite en dépit de l'absence de certaines associations qui ont oublié de répondre à notre invitation.

RAPPEL :

L'une des missions essentielles de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire (S.N.E.M.M.) a été exécutée : participation aux cérémonies du souvenir et à la transmission du devoir de mémoire.

Sa devise « **VALEUR ET DISCIPLINE** » inscrite sur son drapeau et au revers de la Médaille Militaire a été une fois de plus honorée.



Remise des gerbes à Grand'Combe-des-Bois, le 17 septembre 2017



Appel des morts au monument de Grand'Combe-des-Bois, le 17 septembre 2017

FAITS INSOLITES ET ÉTONNANTS DU PARCOURS HISTORIQUE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

Actuellement sur un million de Médailles Militaires accordées depuis sa création en 1852, seulement 10 000 femmes ont été décorées de celle-ci.

De 1852 à 1871, neuf cantinières l'ont obtenue. La première fut Marie-Jeanne ROSSINI, le 17 juin 1859 pour souligner ses services durant la campagne d'Italie.

S'inscrivant toujours au répertoire de l'étonnant, parmi les quelque 230 000 décorés de la Médaille Militaire au terme de la Première Guerre Mondiale, il est un soldat de 2e classe au destin inattendu : le Général de Brigade AMANRICH, rayé des cadres avant le début du conflit et engagé volontaire comme simple soldat lors de son déclenchement.

Autre phénomène historique, Marguerite CORAGLIOTTI, téléphoniste militaire, grièvement blessée en 1918 est la seule et unique femme médaillée militaire de la Grande Guerre.

En 1927, à l'âge de 84 ans, Madame TUVACHE, ancienne cantinière de l'armée française, reçut la Médaille Militaire pour sa participation aux campagnes d'Italie et du Mexique de sa présence lors de la bataille de Camerone et de sa détention lors du conflit contre la Prusse.

Il est également à noter la mort au champ d'honneur, sabre au poing, le 08 mai 1915 du jeune Marseillais Désiré, BIANCO, **âgé de 13 ans** qui a réussi à s'embarquer avec le 58e Régiment d'Infanterie Coloniale à destination des Dardanelles.

Une médaille prestigieuse, des hommes, des femmes, des enfants au courage indéfectible, mais également un pigeon. Oui, l'un de ces improbables volatiles qui se démarqua de ces milliers de pigeons soldats ayant permis de sauver de nombreuses vies humaines. Il répondait au nom de « VAILLANT » et portait le matricule 787-15. Il fut lâché du fort de Vaux le 04 juin 1916 à 11 heures 30 pour apporter à VERDUN le dernier message du Commandant RAYNAL : « Nous tenons toujours, mais nous subissons une attaque par les gaz et les fumées très dangereuses. Il y a urgence à nous dégager. Faites nous donner de suite toute communication optique par SOUVILLE qui ne répond pas à nos appels. C'est mon dernier pigeon. » L'oiseau fit l'objet d'une citation à l'ordre de la Nation et l'on décida de lui décerner la Médaille Militaire. Lorsque VAILLANT mourut, en 1929, une plaque commémorative fut apposée à l'entrée du fort.

De nos jours, la Médaille Militaire tend davantage à honorer le dévouement à la collectivité que les mérites propres aux conflits armés. Il reste qu'elle occupe toujours une place à part. Aujourd'hui, tous les citoyens ont eu à connaître les services rendus par la Gendarmerie et les Sapeurs Pompiers.

Le Président
Alphonse NICOT

Cimetière

Comme vous avez pu le constater à la Toussaint, la Commission Municipale en charge du cimetière a placé des pancartes sur certains emplacements, suite à une visite exhaustive du cimetière au mois d'octobre.

Cette action s'inscrit dans le but d'assurer la sécurité de tous au cimetière de Charquemont ainsi que la bonne gestion des emplacements.

Le bilan de cette action est le suivant :

- 54 emplacements (20 dans le cimetière du Haut, 34 dans le cimetière du Bas) dont les monuments doivent faire l'objet de petites réparations (stèle où sont gravés les noms à refixer ou consolider, bordures à refaire).
- 19 emplacements (8 dans le cimetière du Haut, 11 dans le cimetière du Bas) considérés comme dangereux pour la sécurité publique (stèle menaçant de basculer) feront l'objet d'un courrier aux familles, qui devront procéder rapidement aux travaux nécessaires.
- 100 emplacements (8 dans le cimetière du Haut, 92 dans le cimetière du Bas) considérés comme étant en voie d'abandon feront l'objet à l'avenir d'une procédure de reprise par la commune si l'état d'abandon persiste.

Toute personne concernée par ces emplacements abandonnés (ou qui connaîtrait une personne susceptible de l'être) est invitée à se faire connaître en Mairie.

Les emplacements devant faire l'objet de petites ou grosses réparations (les 2 premières catégories) sont repérés par la pancarte « Face au défi du temps et de ses aléas, cette sépulture se détériore ou semble laissée à l'abandon. Merci de bien vouloir la remettre en état. » (pour rappel, ces emplacements ne sont pas jugés abandonnés, contrairement à ce qu'indique une partie du texte de la pancarte, mais sont bel et bien à remettre en état) alors que les emplacements estimés en état d'abandon font l'objet de la pancarte « Cette concession réputée en état d'abandon fait l'objet d'une procédure de reprise. Prière de s'adresser à la Mairie ».

Nous vous remercions de ne pas jeter ou déplacer les pancartes disposées au cimetière mais vous pouvez retourner celles indiquant les monuments à réparer (ne pas toucher celles indiquant des concessions abandonnées).

Comptant sur votre compréhension à propos de cette action, je vous rappelle que mes services sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatif à la gestion du cimetière.

Les Sapeurs Pompiers de Charquemont

Le centre de secours de Charquemont a organisé le 25 juin 2017, une journée porte ouverte où la population s'est déplacée en nombre, pour voir les différentes manœuvres et découvrir les locaux et véhicules.

L'effectif du Centre de secours est à ce jour de 28 sapeurs-pompiers dont 5 femmes, pour une activité opérationnelle d'environ 250 interventions annuelles.

Le centre de Charquemont est toujours à la recherche de futurs sapeurs-pompiers volontaires.

Nous remercions tous les généreux donateurs de la collecte au profit de l'œuvre des pupilles ainsi que tous les citoyens pour leur bon accueil lors de la vente des calendriers.





Amicale des Donneurs de Sang du Plateau de Maïche



L'amicale des donneurs de sang du plateau de Maïche peut être fière des gens du secteur et surtout de CHARQUEMONT qui se mobilisent pour donner leur sang. La plus grande satisfaction est de voir beaucoup de jeunes se présenter aux collectes et se fidéliser.

Il faut bien remplir certaines conditions ; Il est bon de rappeler qu'il faut avoir 18 ans, moins de 71 ans et peser 50 kg pour prétendre être prélevé. Il ne faut pas avoir de préjugés sur ses propres capacités à donner son sang ; à chaque collecte, chacun doit remplir un questionnaire médical qu'il présente à un médecin et c'est lui qui décide de faire un prélèvement ou pas. Il est bon de rappeler que ces questionnaires restent confidentiels et qu'ils doivent être remplis très honnêtement ; les médecins de l'EFS (Établissement Français du sang) sont au secret professionnel comme tous leurs collègues. Chaque fois entre 4 et 10 % des personnes présentées sont refusées pour diverses raisons qui ne regardent qu'elles. On peut être refusé pour une fois, une année ou plus et ce n'est surtout pas pour cela qu'il ne faut pas revenir dès que ses causes d'empêchement n'existent plus.

Les bénévoles, les responsables de l'amicale font tout ce qu'ils peuvent pour vous accueillir dans les meilleures conditions et font en sorte que vous passiez un bon moment d'amitié tout en faisant un acte civique d'une grande importance.

Nous vous disons à la prochaine fois et voici les dates de l'année 2018.

C'est toujours un MARDI de 16 heures à 19h 30 à la salle des fêtes.

Pour 2018, ce sera donc les MARDIS

- 30 JANVIER
- 10 AVRIL
- 12 JUIN
- 28 AOÛT
- 6 NOVEMBRE



“

Le Club de l'amitié

”

RÉCAPITULATIF DE L'ANNÉE 2017

L'année 2017 a commencé par le tirage des rois, le 9 janvier 2017. De nombreuses têtes furent couronnées, et la galette était excellente.



Le 1er février 2017, le tarot interclubs a eu lieu à la salle des fêtes de Charquemont, un nombre imposant de joueurs était présent. La journée s'est terminée par un jambon salade, fromage et gâteau de ménage café.



Le 28 février arrive le temps de mardi gras, les saucisses de Morteau, de tripes, de choux et de foie étaient de la partie, sans oublier les délicieux beignets confectionnés par les membres du comité.

Quelques-uns se sont déguisés pour l'occasion, et la journée s'est terminée par les jeux de cartes.

Le 18 mai 2017, une sortie en bus nous a emmenés dans le Jura à Château Chalons et Baume les Messieurs avec différentes visites, une quarantaine de personnes ont profité de cette journée.



Le 23 juin un repas était organisé au restaurant des sapins, nous avons déploré le manque d'inscrits qui étaient de 14 seulement.



Le week-end des 4, 5, 6 et 7 août, lors de la fête patronale, le concours de quillettes a attiré de nombreux amateurs.

Le 20 septembre a eu lieu le concours de pétanque interclubs et s'est terminé le soir par un repas dans la salle du club.



Le 7 octobre un nouveau concert des Marchands de Bonheur a eu lieu, sous le thème de l'Amour, il a comme toujours enchanté le public venu les applaudir, et en plus grand nombre cette année.

L'assemblée Générale a lieu le mardi 28 novembre 2017 à 10 heures, suivie d'une choucroute gratuite pour tous les membres du club, ce fut l'occasion de rendre compte de nos activités, de l'élection des membres du bureau, ainsi que le bilan financier.

Nous terminons l'année par le repas de NOËL animé par Olivier Rognon le jeudi 14 décembre 2017 à 12 heures
La décoration des tables est assurée par les dames du bricolage, qu'elles en soient remerciées.

Tous les 2e vendredi de chaque mois à lieu un concours de tarot, de Janvier à Juin, et de Septembre à Décembre.
Une quarantaine de personnes à chaque fois, une collation est servie aux alentours de 19 heures.

D'autres activités sont en place, le mardi après-midi, le jeudi bricolage et le vendredi le club tricot.

Chaque année de nombreuses personnes versent leur cotisation qui est 10 € par personne. Ce versement sert à être affilié à la FAR 25 à Besançon, 5 € lui sont reversés, chaque membre ou chaque participant est assuré.
Le reste de la cotisation sert au fonctionnement des dépenses du club.

Les nouveaux retraités sont les bienvenus, qu'ils n'hésitent pas à s'inscrire, nous avons besoin de vous.
Si vous aimez la convivialité, les sorties, si vous avez des idées, il faut franchir le pas.
Nous avons une pensée émue pour tous les adhérents disparus.

Nous remercions toutes les personnes qui s'investissent tout au long de l'année ainsi que la municipalité qui nous aide dans nos manifestations.

En septembre 2018, le club organise un voyage à GRASSE, du 22 au 28 septembre 2018, renseignez-vous auprès de Denis SCHELL pour vous inscrire.

Toutes les personnes intéressées peuvent venir se joindre à nous.

*Le club de l'amitié vous présente ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année qui arrive.*

Maison Âges et Vie

VENEZ DÉCOUVRIR LA MAISON AGES ET VIE...

Installée depuis 2010 à Charquemont, la colocation accueille jusqu'à 7 personnes âgées, dans un cadre calme et apaisant, face aux pistes de ski.

AGES ET VIE est une solution d'hébergement originale, transition entre domicile et maison de retraite ou EPHAD, les personnes âgées vivent comme si elles étaient à leur domicile. 3 salariées (CARDOT Lise, VIOTTE Sabine et MULLER Jaël) les accompagnent dans les gestes quotidiens.

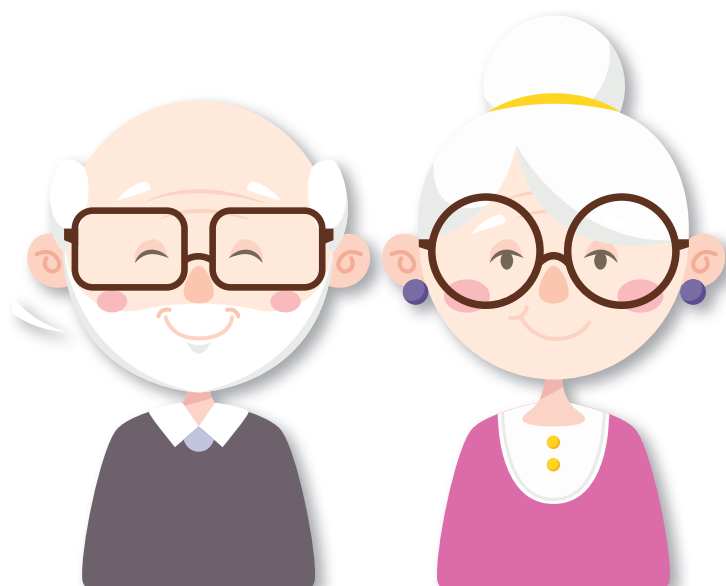
Le périscolaire et l'école primaire de Charquemont viennent faire des animations au sein de la colocation (jardinage, bricolage, chant,...), des animations sont aussi mises en place avec les salariées : jeux de société, tarot, bricolage, promenade autour de la maison pendant la belle saison, anniversaires,... Nous avons également organisé des portes ouvertes le 13 juin 2017.

N'hésitez pas à venir pour découvrir la colocation et rencontrer les autres personnes âgées, le personnel. Actuellement 2 places sont disponibles au sein de la colocation, pour tout renseignement ou si vous voulez prendre rendez-vous pour visiter la maison vous pouvez nous joindre au **03 81 68 25 64**

Vous pouvez également joindre le siège, situé à Besançon au **03 81 25 08 23**



MULLER JAEL
AVSP de la maison âges et vie de Charquemont



“ Atelier tricot “Les Doigts d’or” ”



En Novembre, nous avons créé notre association.
Nous avons participé au Marché de Noël où nous avons présenté et vendu quelques ouvrages de notre fabrication.
L’année s’est terminée par un repas au restaurant.

En Février, nous changeons de salle pour aller à la Maison des Services, la salle est très agréable et lumineuse. À ce jour, nous sommes 16 à nous retrouver tous les vendredis après-midi et un vendredi soir (le 2e du mois)

En Juillet, nous nous sommes toutes retrouvées au restaurant de la gare à Saint-Hippolyte autour d’un bon repas.

Les 23 et 24 septembre, nous avons organisé une journée des créateurs et une journée « puce » des couturières et loisirs créatifs, deux journées qui se sont bien passées. Nous pensons renouveler l’expérience en 2018 et nous pensons aussi ouvrir un atelier de couture en Janvier.

Si vous désirez passer un bon moment, n’hésitez pas à nous rejoindre tous les vendredis après-midi de 13 h 30 à 18 h 00 et le 2e vendredi du mois de 13 h 30 à 22 h 00, ce jour-là nous commandons les pizzas.

Pour tous renseignements : Nicole HUOT-MARCHAND - **06.74.45.83.21**





Gym Plaisir



Le 3 Oct. 2017 nous avons élu un nouveau comité :

Présidente : Colette SANDOZ

Vice-Présidente : Lysiane BOUTEILLE

Trésorière : Marie-Christine BESSOT

Trésorière Ad. : Dominique NARBÉY

Secrétaire : Jeannette TRIBOULET

Secrétaire Ad. : Christine TRIBOULET

Membres du Comité : Catherine CHERIF, Josette SYLVAN et Marie-France MOUGIN, Régine EMONIN, Martine MARMET, Anny ROMIN, Bernadette SCHELL, Josiane BOUVIER



Animatrices : Astrid AUBRY et Lucienne VON GLAUBITZ

Le lundi et mardi nous vous proposons la gymnastique d'Entretien qui se pratique avec Engins, le jeudi et vendredi une gymnastique importée de Suède LIV & LUST qui veut dire « JOIE DE VIVRE ». Cette gymnastique est plus axée sur le cardio-pulmonaire. Le rythme cardiaque s'adapte aux pulsations musicales qui varient suivant les exercices.

La priorité de cette gym est la protection et la musculation du dos. Elle est très plaisante, dans le style disco gym.

Gym Plaisir est une Association à but non lucratif, Loi 1901.

Gym Plaisir a pour ambition d'être à la portée de tous.

Grâce à la disponibilité des animatrices et à l'aide des nombreux bénévoles du comité, le montant de la cotisation annuelle est maintenu à 80 €.

Gym Plaisir, avec ses deux animatrices, vous propose 5 séances de gymnastique par semaine, ce qui donne la possibilité aux membres inscrits de pratiquer plusieurs séances dans une semaine.

Gym Plaisir s'adapte aux différentes tranches d'âges, en partant des plus jeunes aux plus âgés.



Un grand merci à la municipalité qui nous accorde une subvention annuelle et qui met à notre disposition gratuitement une belle salle nettoyée et chauffée tout au long de l'année scolaire.

En souhaitant que toute l'équipe de Gym Plaisir reste aussi motivée et que tous les ans arrivent des nouveaux membres pour renouveler notre effectif, afin que nous puissions continuer à œuvrer pour

La santé qui est d'utilité publique.



Chorale Sainte-Thérèse

La chorale Sainte-Thérèse compte environ 30 membres venus de Charquemont mais aussi de Frambouhans, Fournet-Blancheroche et les Ecorces.

Son activité principale reste l'animation des messes dominicales, en union avec les autres chorales du plateau, là où a lieu la célébration (pas uniquement à Charquemont).

En fonction des disponibilités de chacun, elle assure également le chant lors des funérailles.

Elle peut également prendre part à l'animation des mariages, sur demande. (Si vous êtes intéressé, merci de demander quelques semaines avant la date prévue, de façon à pouvoir préparer la célébration et prévenir les choristes, surtout pour les mois de juillet et août, pendant lesquels nous n'avons pas de répétitions régulières)

En 2017, la chorale Sainte-Thérèse a participé au Rassemblement des chorales liturgiques, qui avait lieu aux Fins. Elle a participé activement aux répétitions et à la célébration, ainsi qu'à l'audition de l'après-midi.



La chorale a également participé à la Fête de la musique.



Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2018 !



Une bibliothèque municipale à Charquemont



Depuis le 26 septembre 2017, les habitants de la commune disposent d'une bibliothèque municipale. Installée dans la maison des services, 4, Rue de l'Église, elle accueille les mardis et vendredis de 16 heures à 18 heures et le premier samedi du mois de 10 heures à 12 heures tous les amoureux de la lecture, petits et grands.



Le premier mercredi de chaque mois, de 15 à 17 heures, elle ouvre ses portes aux enfants qui sortent de la ludothèque et veulent prolonger la magie en cherchant parmi les nombreux livres qui leur sont dédiés celui qui va les enchanter.



UNE IMPULSION MUNICIPALE, UNE MISE EN PLACE COLLECTIVE

La fermeture de la Bibliothèque de la Maison du Moine privait depuis plusieurs mois les habitants de la commune d'un lieu de culture indispensable.

Désireuse de combler cette lacune, l'équipe municipale décida de consacrer à ce projet un espace de la Maison des services et un budget pour l'équipement (mobilier et informatique.)

Sous l'impulsion de Michelle Chenet, Adjointe en charge de la culture, assistée des services municipaux, bientôt rejointe par une dizaine de bénévoles, et en collaboration avec la bibliothèque de Maîche et la Médiathèque de Besançon, le projet devint une réalité.

Bénévoles : Sylvie Bart, Lysiane Bouteille, Christiane Galmiche, Marlyse Jacques, Joëlle Jeancler, Lyse Locatelli, Michèle Monnet, Maryse Mouglin, Gilberte Todeschini. Dans le cadre d'un stage, Laurina Fleury a prêté son concours à l'aménagement des locaux.



2 000 livres DISPONIBLES DÈS L'OUVERTURE

Grâce au prêt massif d'un millier d'ouvrages par la Médiathèque de Besançon, et aux dons déjà nombreux enregistrés dès le lancement du projet, la Bibliothèque de Charquemont peut d'ores et déjà mettre à la disposition de ses adhérents quelque deux mille ouvrages, dans toute l'étendue des genres littéraires : romans, biographies, histoire, documentaires, livres enregistrés et livres à gros caractères. Chacun pourra trouver de quoi satisfaire ses centres d'intérêt.

Soucieuse de ne pas grever le budget des familles, l'équipe municipale a souhaité rendre totalement gratuits l'inscription des adhérents et le prêt des livres.

Chaque adhérent peut retirer, à chaque passage, trois livres pour une durée maximum d'un mois. Il appartiendra à chacun de prendre soin des ouvrages et de respecter la durée des prêts. C'est la condition indispensable à la réussite du projet.

INAUGURATION OFFICIELLE

Le samedi matin 4 novembre 2017, dans le cadre de l'inauguration de l'extension de l'école maternelle et de la maison des services, la bibliothèque a reçu la visite de Monsieur le Maire de Charquemont, accompagné des personnalités du département qui s'étaient déplacées pour cette occasion.

L'après-midi, de nombreux habitants de la commune ont répondu à l'invitation qui leur avait été faite de visiter ces nouveaux locaux et ont pu apprécier le diaporama proposé par Monsieur Louis Schroter sur la faune et la flore de Biaufond.

Ce fut l'occasion d'enregistrer de nombreuses adhésions de la part de lecteurs ravis de cette nouvelle offre culturelle.

EXPOSITIONS 2018

La bibliothèque accueillera deux expositions cette année :

- Exposition "Jules Verne" du 1^{er} février au 30 mars 2018 : livres, DVD, CD, affiches, panneaux, documentation diverse.
- Exposition "Les Dinosaures" en juin 2018.

Tennis Club de Charquemont - TCC -



Voici une année que le Tennis Club de Charquemont reprend forme petit à petit.

Les membres du comité se sont efforcés de réhabiliter les cours en intervenant sur les installations : entourages, piquets, grillages, abords.

C'est avec détermination que ces travaux ont été effectués, avec le soutien financier de la municipalité et la participation des agents communaux.

Récompensés par la présence de 15 participants de 7 à 12 ans assidus au cours d'initiation, nous allons investir dans l'achat de matériel ludique mieux adapté à chaque tranche d'âge et niveau.

Dans le cadre du sport à l'école, nous avons eu le plaisir d'accompagner les classes C.E.1 et C.E.2 de Madame Isabelle Jacquot et Monsieur Pierre Delagrangé. Pendant six semaines, chaque vendredi, quand le temps le permettait, les enfants ont pu découvrir la pratique de cette activité. Ce fut une expérience enrichissante que nous souhaitons renouveler.

Nous vous informons que le club est ouvert à chacun, grands et petits. C'est par le nombre de ses adhérents qu'un club, une association peut pérenniser son rôle dans le sport ou la culture.

Si vous êtes intéressés, contactez-nous. :

- Jean-Paul Bouteille : 03 81 44 05 34
- Jean-Paul chenet : 03 81 44 04 88
- Patrick Schermesser : 03 81 44 07 94

À bientôt
Sportivement vôtre
Le comité

“

La Jeanne d'Arc

”

Une passion qui nous anime depuis 80 ans !

Avec ses 160 licenciés cette saison l'association de la Jeanne d'Arc fêtera ses 80 années de gymnastique féminine et masculine en 2018.

Alors réservez votre samedi 30 juin, on vous réserve une surprise !!!





L'éveil de l'enfant

C'est un chemin de découverte sportive, musicale et culturelle qui permet aux enfants de 3 à 5 ans de :

- Développer ses capacités physiques et motrices (équilibre, souplesse, coordination...)
- Maîtriser ses émotions
- Construire sa relation avec les autres
- Mobiliser et développer ses repères dans l'espace et le temps
- Éveiller son imaginaire et sa créativité



Gymnastique artistique féminine et masculine

La gymnastique permet au gymnaste la pratiquant de développer force, souplesse, grâce, ainsi qu'une très bonne coordination des mouvements.

Elle se pratique sur 4 agrès : le saut, les barres asymétriques, la poutre et le sol. La complémentarité de ces 4 agrès en fait une discipline très complète.

Des compétitions par équipe ou en individuel permettent de mesurer les progrès de chacun.

Initiation



Jeunes Poussines



Poussines



Jeunes



Aînées



La Jeanne d'Arc présente lors des manifestations



Loto



Défilé



Marché de Noël

Départ et remerciements

Nous tenons à remercier Frédérique Durand pour son dévouement en tant que présidente durant ces 5 dernières années. Nous sommes heureux de la compter encore parmi nous et nous lui souhaitons une belle réussite dans son nouveau projet.



Nous tenons également à remercier Sonia Despotovic, ancienne secrétaire de la Jeanne d'Arc, qui elle, quitte l'association après 3 années à nos côtés.

Bonnes Année à tous !

“ Sporting Club Charquemont ”

Bilan saison 2016-2017.

Septembre 2016, organisation d'une **soirée** avec la participation du comité, les parents des compétiteurs et enfants, une excellente opportunité pour renouer les liens entre tous les participants pour bien commencer cette nouvelle saison.

Comme chaque année **bourse aux skis** à la salle des fêtes de Charquemont, qui a lieu toujours le dernier week-end de novembre. La neige n'étant pas au rendez-vous, baisse de fréquentation des visiteurs et acheteurs de l'ordre 1/3 par rapport à l'année précédente. Malgré cela, l'ensemble des visiteurs reste très satisfait des excellentes opportunités au niveau du matériel exposé et proposé lors de cette journée.

Mi-décembre après notre bourse aux skis, inscriptions et distributions des licences à la salle du Ski Club sous le restaurant de La Combe Saint-Pierre.

Décembre 2016, **inauguration de la patinoire** suite à la réfection de celle-ci avec l'**organisation du marché de Noël** sur le site de La Combe Saint-Pierre, avec la participation de Wooka, des associations, animations de danses sur la patinoire avec une forte affluence du public dans une ambiance très conviviale.





Infos entraînements et compétitions :



Les entraînements ont lieu deux fois par semaine, le mercredi après-midi par des bénévoles du ski club et d'un moniteur de ski agréé FFS, le samedi matin ou après-midi selon l'enneigement et les conditions climatiques.

Premier concours programmé et organisé à Charquemont avec les clubs du CD 25, le deuxième week-end de janvier 2017 avec un enneigement suffisant et la participation de l'ensemble des clubs du CD 25.

Comme d'habitude, l'équipe de Wooka sous la responsabilité de Cyrille Bonnot a énormément contribué à la réussite de notre concours. Merci à tout le personnel de Wooka qui œuvre sur le site de La Combe Saint-Pierre pour que la saison se déroule dans de bonnes conditions.

Thierry Monnin, moniteur de ski ESF et à présent en retraite, reste très disponible au sein du club en tant que vice-président et entraîneur.

Nous restons partenaires avec la commune de Charquemont et la CCPM de Maïche.

Le ski club de Charquemont reste ouvert à toutes les jeunes filles et garçons du plateau qui souhaitent rejoindre notre club, ainsi que toutes les communes environnantes. Il en est de même pour les personnes voulant nous rejoindre au sein du comité.

Contact et informations concernant notre club :

Jean-Luc Midez au : 03 81 44 07 24

Mail : jeanlucmidez@orange.fr

Pour le Sporting Club De Charquemont,
Jean-Luc Midez



Les Gazouillis du Plateau

Quand nos paysages disparaissent...



Depuis un ou deux ans, et plus particulièrement en ce début d'année 2017, le casse cailloux est devenu l'engin de rigueur dans notre contrée. Certains propriétaires cherchent délibérément à faire disparaître les secteurs de roches affleurantes. Ces endroits, sont généralement des pâtures où émergent ici et là des roches, et où pousse une végétation plutôt rase et des « épineux ».

L'intérêt, à priori, pour l'exploitant, est de pouvoir avoir une action mécanisée « d'entretien de la végétation », pour limiter l'embroussaillage et également de pouvoir amender la parcelle dans un objectif d'amélioration fourragère. Par contre, en agissant comme tel, on fait disparaître toutes les hétérogénéités naturelles du terrain, les rochers apparents, les buissons, la flore et la faune associés à ces milieux uniques. Il y a donc disparition de la diversité sur laquelle peuvent s'installer des plantes particulières (par exemple les sedums) et qui attirent des animaux spécifiques liés à cette flore, comme les papillons (azurés, apollons, etc.), les orthoptères (criquets entre autres) et même les abeilles domestiques ou sauvages.

Un autre élément est que la mécanisation, permettant l'amendement, amènera des épandages sur des sols très peu épais, parfois inexistant, épandages qui vont très rapidement s'infiltrer. On aura donc un transfert très rapide vers les eaux souterraines et les sources d'éléments azotés et phosphorés.

Au niveau paysager, cela entraîne progressivement une homogénéisation du paysage où ces zones disparaissent au profit de prairies très « régulières » et uniformes. Le comblement des dolines par toutes sortes de gravats et autres matières est aussi une atteinte dramatique à l'intégrité de ces paysages karstiques si typiques du Haut-Doubs.

Mais quoi qu'il en soit, de telles actions sont irréversibles.



Donc, un équilibre doit être trouvé par un maintien et une protection de ces milieux. Il faut savoir aussi, que dans les sites Natura 2000, l'État français s'est engagé à maintenir les habitats dits « d'intérêt communautaire ». À ce titre, ces pratiques d'arasements ne correspondent pas à ces objectifs. Nos plateaux, à certains endroits, sont classés Natura 2000 et quand on parle de créer un Parc Naturel Régional, n'y aurait-il pas contradiction ?

Suite à ce constat désolant, et en tant que président d'une association de naturalistes vigilants et veillant à la préservation de notre biodiversité, et avec d'autres associations environnementalistes départementales et régionales, nous avons alerté les responsables agricoles, politiques et administratifs. Nous souhaiterions que rapidement une campagne de sensibilisation soit effectuée auprès des agriculteurs par l'intermédiaire de leur ministère de tutelle et du ministère de la Transition écologique et solidaire pour arrêter ce phénomène. Il y va de la qualité de nos paysages. Quel intérêt aura notre région quand cette dernière ne sera plus qu'un « désert vert » ? Quelle valeur gustative auront nos produits régionaux (Comté par exemple) quand il n'y aura plus dans les prés qu'une ou deux espèces végétales ? Et quelle attractivité aura notre région sans sa diversité paysagère, floristique et faunistique ? Nous sommes en mesure de nous poser ces questions face à l'ampleur des dégâts.

Notre vision anthropocentrique d'aujourd'hui nous empêche de voir globalement les choses. Mais si on avait un autre regard comme celui par exemple d'Aldo Léopold (1887/1948), qui était avant tout forestier et chasseur émérite, cela nous ferait voir les choses autrement. Léopold signalait, déjà en 1944, dans son texte célèbre « **penser comme une montagne** » (je vous conseille vivement de lire ce texte : maintenant avec Internet rien de plus facile), qu'il fallait avoir une approche tenant compte de toutes les interactions complexes des différentes composantes de la nature. Du super-prédateur au criquet des zones à roches affleurantes, nous pouvons certainement vivre sur les mêmes territoires : non ? La coexistence entre les différentes composantes de notre environnement est un défi majeur si l'on souhaite maintenir tout à la fois une nature riche en biodiversité et des activités humaines pérennes au regard des enjeux sociaux économiques.

Trouver un équilibre durable entre les activités humaines, les paysages typiques d'une région et la faune sauvage devrait être un des objectifs politiques majeurs de chaque nation. Cet objectif, si parfois il est affiché, reste très théorique et on ne peut que constater les dégradations et les pollutions qui s'accumulent. Il n'y a qu'à voir ce problème d'arasement des roches affleurantes...

Dans quelle société voulons-nous vivre ? L'obsession économique qui dévaste notre nature doit-elle être notre seul avenir ?

Les actions de sensibilisations de l'association des Gazouillis du Plateau vont dans ce sens. Toujours faire comprendre et apprécier la nature qui nous entoure et dont nous sommes, nous les hommes, une des composantes et non pas des dominateurs.

Dans ce cadre éducatif et d'informations, nous allons, sur le premier semestre 2018 proposer notre 5e cycle de conférences. Le thème mettra, justement, l'accent sur la richesse biologique de notre région et donc de

sa diversité. Ces cycles de conférences ont de plus en plus de succès, nous espérons vous rencontrer lors de ces soirées. Des flyers et des infos seront mis à disposition en temps voulu.

Noël JEANNOT
Président des Gazouillis du Plateau.



Bio DIVERSITE
PROGRAMME
Conférences 1^{er} semestre 2018

*Un animal,
un homme,
une passion*

Les Gazouillis
du plateau

En partenariat avec la C.C.P.M. Communauté de Communes du Plateau de Maïche

Bio DIVERSITE

Programme des conférences 1^{er} semestre 2018

« On va sur la lune, mais on ne sait pas ce qui se passe dans le talus derrière chez soi. » Jean GIONO

En se penchant un peu sur le monde naturel, on s'aperçoit que la vie sous toutes ses formes a une prodigieuse inventivité. Les miracles de l'adaptation et les beautés des formes naturelles sont multiples. Bien observer, c'est découvrir qu'on n'a jamais tout vu, même juste derrière chez soi. Avec l'aide de conférenciers passionnés et spécialistes de leur sujet, d'un milieu, d'un animal ou d'un groupe d'animaux,

l'association des Gazouillis du Plateau vous invite, pour son 5^{ème} cycle de conférences, à venir découvrir la grande DIVERSITÉ, souvent méconnue, de notre région et d'un peu plus loin (Europe).

Ce travail est mené en partenariat avec la Communauté de Communes du Plateau de Maïche et les communes où se dérouleront les conférences au rythme d'une par mois.

- 12 janvier 2018 à Maïche** - Salle Ducreux **20h15**
RICHESSES NATURELLES DU PLATEAU DE MAÏCHE ET DES VALLÉES DU DOUBS ET DU DESSOUBRE
Par les photographes naturalistes de l'association des Gazouillis du Plateau
- 9 février 2018 aux Ecorces** - Salle des fêtes **20h15**
LA FAUNE DE MONTAGNE
Par Clovis et Marceau DURAFFOURG, naturalistes et photographes jurassiens spécialistes de la faune du Haut Jura et des Alpes
- 9 mars 2018 à Frambouhans** - Salle des Tilleuls **20h15**
LES AFFLEUREMENTS ROCHEUX
Par Nadine APOLLONI, biologiste de la Station ornithologique suisse à Sempach
- 6 avril 2018 à Trévillers** - Salle des fêtes **20h15**
LES REPTILES DE FRANCHE-COMTÉ
Par Michel COTTET, herpétologue et écologue averti, passionné de ces espèces souvent mal aimées à tort.
- 18 mai 2018 à Damprichard** - Ancienne salle de cinéma à la Mairie **20h15**
LUNES DE MIEL
Par Jacques IOSET, naturaliste et photographe qui observe les ours bruns dans les Balkans depuis plus de 20 ans
- 15 juin 2018 à Charquemont** - Salle des fêtes **20h15**
LES INSECTES
Par Jean-Yves CRETIN, naturaliste averti, enseignant chercheur retraité de l'Université de Franche-Comté.

Plus d'informations seront données dans la presse en temps voulu pour chaque conférence.

Entrée libre, sortie au chapeau-nichoir.

<http://lesgazouillisduplateau.weebly.com>

“ Les sentiers du Doubs - Section de Charquemont ”

La traditionnelle fête de la Crampoulotte a clôturée la saison 2016-2017. Comme d'habitude elle a permis de réunir les différentes sections de cette association Franco-Suisse.

Ils étaient plusieurs centaines à se rejoindre jeunes et moins jeunes, pour trinquer et apprécier la soupe servie par les membres. La journée s'acheva par les chants traditionnels de notre belle contrée.



Mais ce n'est pas toujours fête.

Rappelons que l'association s'occupe principalement de l'entretien de 35 kilomètres de sentiers nationaux et internationaux (Le GR5 relie la mer du Nord à la Méditerranée). Les dégâts occasionnés par le vent ou la neige nous obligent à organiser des journées de travail. Celle-ci se déroule généralement le Samedi toujours dans une excellente humeur.

Pour les prochaines années plusieurs projets, nous tiennent à cœur (Rénovation de la toiture, de la Crampoulotte, mise en valeur du site chez France etc...). Les bénévoles ne seront pas de trop. Surtout réservez un bon accueil à nos vendeurs de cartes de sociétaire, car par votre contribution même modique vous permettrez à notre association de subvenir à ses besoins de fonctionnement.

Nous vous souhaitons une bonne année et aux plaisirs de se retrouver au détour d'un sentier.

Le Comité



Pages d'Histoire de Charquemont



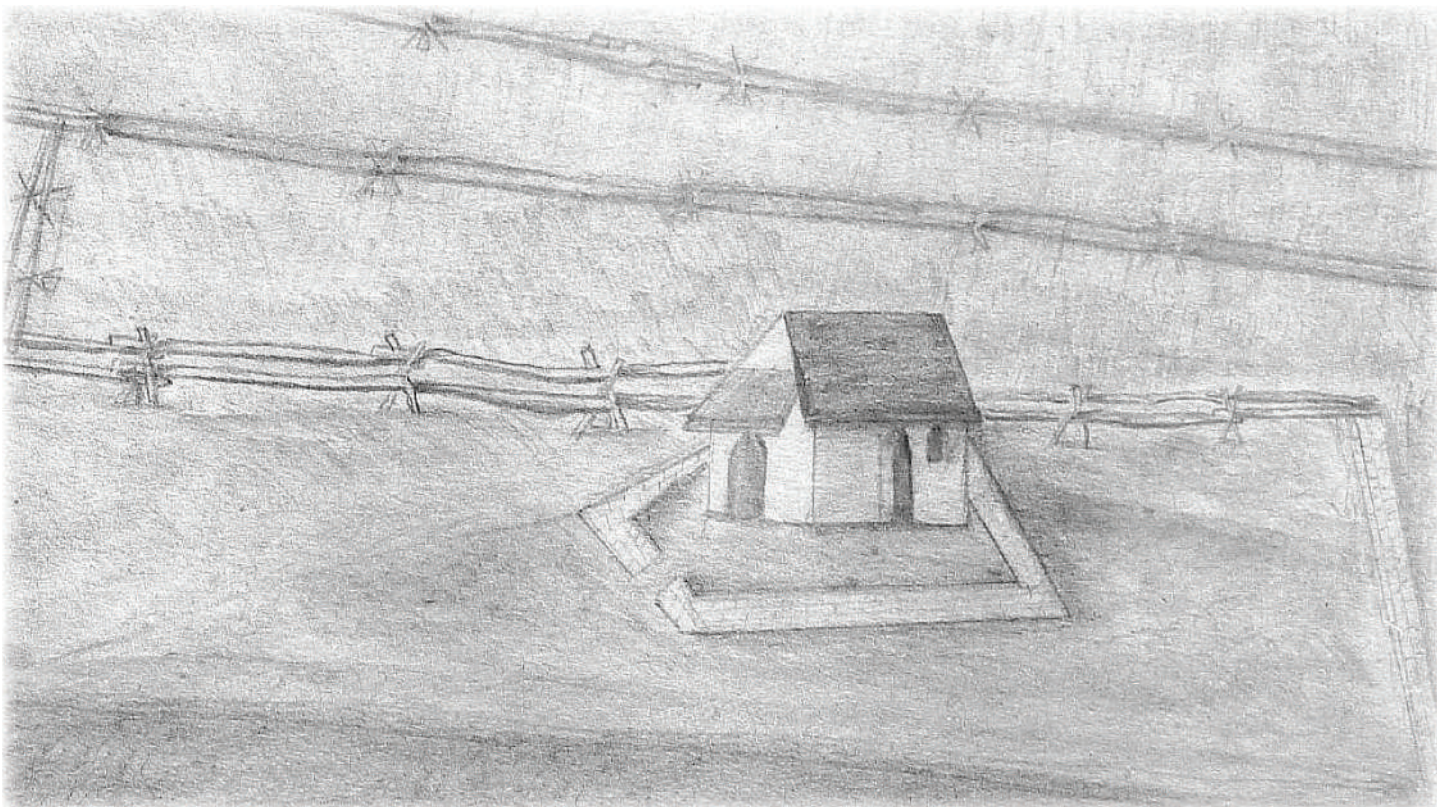
La restauration du mur de la chapelle Saint ROCH du XIXe siècle à nos jours.



Voici un petit aperçu de ce patrimoine et son histoire en quelques lignes.



Tout a commencé par ce dessin au crayon d'Auguste PRETOT résidant à Charquemont qui en 1855 dédie cette toile à Judith FEUVRIER. Ce croquis nous fait découvrir la chapelle de cette époque, qui était très sommaire, a-t-elle été transformée ou est-ce son origine, elle était plus petite mais déjà entourée d'un muret en pierre sèche, contrairement aux autres barres visibles à l'arrière-plan. D'autres détails sur l'histoire de cette chapelle avant sa restauration du XIXe siècle sont présentés dans les deux tomes de l'Histoire de Charquemont publiés par notre association. (Tome I pages 273 à 277 ; tome II pages 400 à 402).



Agrandissement du dessin, pour se rendre compte de ce lieu de culte qui était une chapelle certainement construite quelques années plus tard après la guerre de dix ans et appelé « Saint Roch » comme beaucoup de communes en ont érigées.

Au conseil municipal de Charquemont

Le 11 février 1861.

Le maire **Joseph Alexandre MOUGIN** et son conseil municipal décident d'engager la restauration de la chapelle St Roch. En présence de 11 des 16 conseillers, le maire, expose que *« la commune possède une antique chapelle dédiée et placée sous l'invocation de Saint Roch... Que cette chapelle, pendant des siècles, a été visitée pieusement par les habitants du lieu; que par suite de vétustés, elle est tombée dans un tel état de dégradation, qu'il importe, pour le respect dû à ce lieu vénéré et pour les traditions que nous ont laissées nos pères, de restaurer convenablement ce monument religieux et le rendre de nouveau digne de sa destination. »*

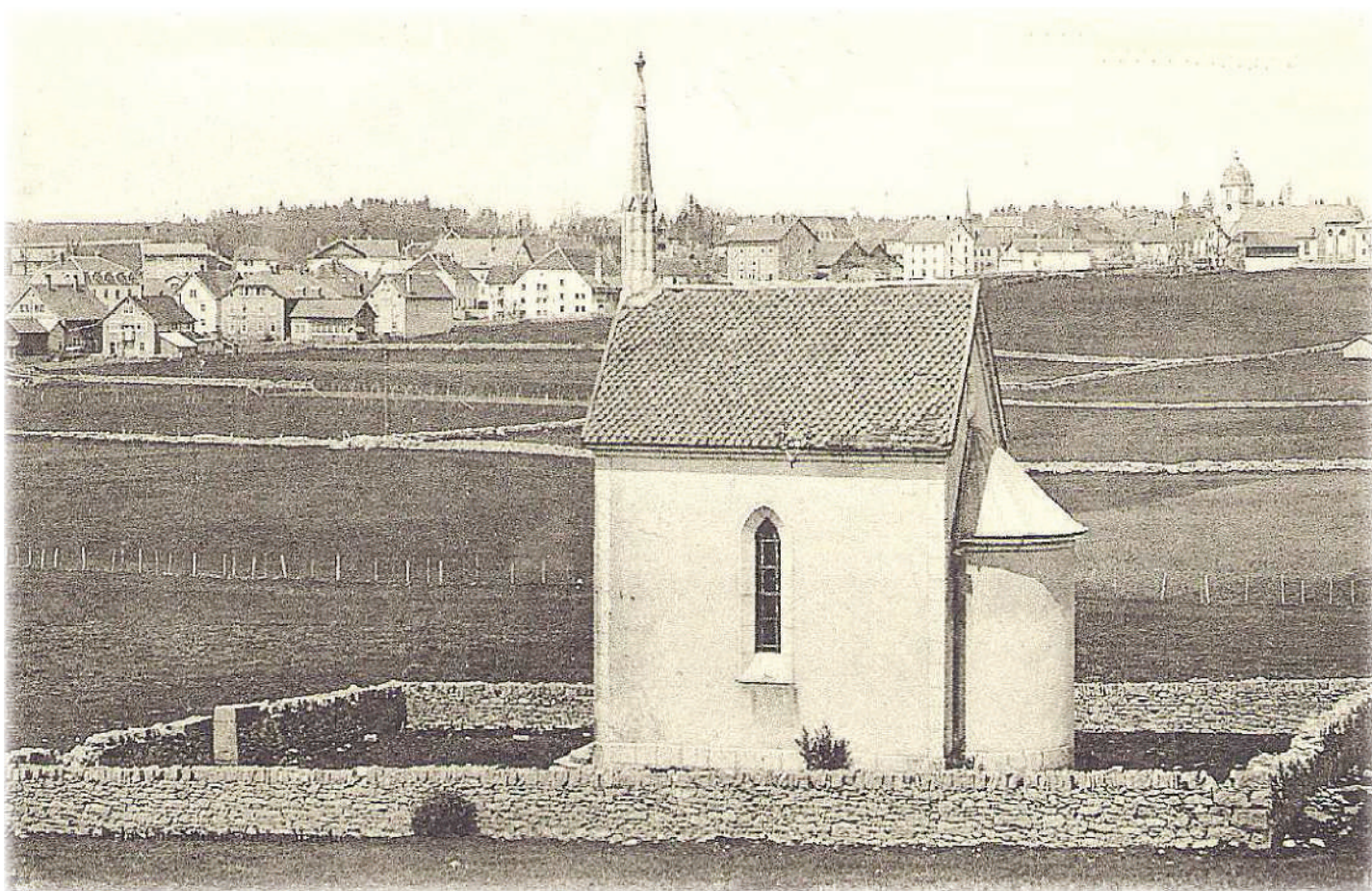
Dès lors il faudra un peu plus de six ans pour édifier la chapelle telle que la connaissons aujourd'hui. Le 29 juin 1863 les plans et devis des travaux, établis par l'architecte départemental Alfred DUCAT, sont approuvés par les conseillers. Les travaux débutent en février 1864. Ils ont été attribués à Joseph PREGENZER, entrepreneur à Montbéliard, **pour la somme de 5 280 francs**. La même année, la réalisation de la façade principale, non en moellons mais en pierre de taille (selon le vœu des conseillers pour un **surcoût de 600 francs**), est faite comme en atteste la date gravée au-dessus de l'entrée.

Le 9 mai 1867.

Le nouveau maire, **Michel Napoléon Joseph PETIT**, n'a plus qu'à signer les derniers chèques pour **solde de tous comptes à l'entrepreneur (901,94 francs) et à l'architecte (65,09 francs)**, les dites sommes étant comme les précédentes, prises sur les fonds libres de la commune.



Statue de St ROCH



Etat du mur encore correct vers 1920, quelques tuiles commencent à tomber.



Avant 1960 ce même mur se dégrade déjà partiellement ainsi que la couverture centrale du toit.



Photo de 2006, 11 ans séparent ces deux clichés.

Ce mur longtemps mal entretenu ci dessous, a en un siècle et demi, subi des dégradations qui l'ont rendu inopérant. C'est pourquoi il était urgent, dans le cadre d'une nouvelle restauration de la chapelle programmée par la municipalité, de redresser d'abord ce mur. C'est ce qu'a fait une équipe de bénévoles au cours de l'été dernier, photo ci dessous.



Entourage partiellement terminé, encore quelques finitions, 2017, voir quelques clichés d'avant et après travaux des bénévoles de Charquemont, félicitations à tous.



Avant



Après

Avant



Après



Avant



Après



Si l'on a pris tant de précautions pour et autour de cette chapelle c'est pour trois raisons. La première est l'existence autour d'elle d'un ancien cimetière des pestiférés datant de la guerre de Dix Ans (1635 – 1645).

La seconde est la présence dans la chapelle de la tombe d'Anne Chappuy, épouse de Jacques Bonnefoy, un juriste influent sur le plan régional, décédée en 1637, sans doute de la peste. Cette dalle funéraire est, avec le contrefort de l'église daté lui de 1635, le plus ancien objet patrimonial de Charquemont qui soit parvenu jusqu'à nous. La troisième raison est le culte de Saint Roch que les générations qui nous ont précédés, ont entretenu dans cette chapelle où se trouve une antique statue en bois de ce saint invoqué contre les maladies contagieuses comme la peste.



Concernant les travaux d'intérieur ils sont en cours de réflexion et pour l'extérieur si le temps le permet, ils seront finis cette année et avec en prime la croix sur le petit clocheton. Nous reviendrons en 2018 pour la terminaison de ce projet. À l'occasion de cette nouvelle année 2018, l'association « pages d'histoire » est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux.

Le président

Les Sens de l'Art

L'art sur le (et sur un) plateau !



La 5e Biennale d'Art Contemporain de Charquemont s'est tenue du 14 au 17 septembre.

Cet événement, annoncé par plusieurs « installations » dans le village :

- kakémonos sur la façade de la mairie ;
- statue de Paul GONEZ installée devant la mairie ;
- tricot urbain sur arbres, tant au centre du village que près de la salle des fêtes ;

a connu un énorme succès.

Nous avons enregistré plus de 1 500 entrées durant les 4 jours d'exposition et, fidèles à l'aspect pédagogique de la manifestation, nous avons accueilli 26 classes sur le site, soit 644 élèves ; ainsi les enfants continuent à découvrir le sens de l'art.

Les visiteurs sont unanimes pour dire que la qualité des exposants est en constante amélioration. Les artistes sont eux aussi satisfaits de leur séjour sur le plateau et de l'accueil qui leur est réservé.

Tous les artistes étaient de qualité.

Le prix de la Municipalité a été attribué, pour la peinture, à Christine BARRES pour ses portraits colorés et à GRANDGI pour la sculpture.

Le prix du public est revenu à Jean-Jacques BRIQUET ; ses tableaux avec « bulles » ont beaucoup interpellé les enfants.

La Biennale d'art Contemporain de Charquemont devient un événement attendu, autant du public que des artistes. Des artistes très cotés souhaitent venir en tant qu'« invités d'honneur ».



Le succès, c'est bien, mais il est la résultante d'une forte implication d'une trop petite équipe de bénévoles. Pour pérenniser cette manifestation sur un territoire un peu isolé, il est nécessaire de renforcer cette équipe et de bénéficier de plus d'aides des collectivités.

L'appel aux bonnes volontés est donc lancé.

Merci à la Municipalité pour son partenariat renouvelé, aux enseignants de Charquemont (qui, à chaque biennale, acceptent de faire travailler leurs élèves sur le thème choisi), aux scolaires pour leur participation, et aux sponsors de Charquemont.

Un bémol cependant : le vandalisme dont le tricot urbain a été l'objet aux abords de la mairie.

Orchestre d'Harmonie



Comme le veut la coutume, l'Orchestre d'Harmonie se doit de vous présenter le bilan de l'année écoulée ; Bilan très positif et encourageant.

Nous avons dès notre première manifestation de l'année, à savoir notre loto, pu constater un fidèle engouement de vous tous, venus très nombreux y participer.

La saison musicale 2017 a débuté en fête avec le carnaval de Maïche les 18 et 19 mars où nos déguisements de « Minions » du samedi, nous ont aidés à supporter le froid et la pluie, mais la belle parade du dimanche où le soleil était de retour nous a permis de profiter pleinement de cette journée... C'est en bonhomme de neige « OLAF » que nous nous étions déguisés, si certains cherchent encore !

Cette année, suite à un calendrier chargé pour beaucoup de nos membres de la musique, le concert n'a eu lieu que le 1er juillet. Nous avons donc pu agencer quelques répétitions de plus qu'habituellement pour préparer notre concert. Cela en valait la peine, puisqu'un beau programme a ravi toutes les personnes venues. Mais nous avons surtout pu assister à une magnifique prestation du quatuor de tuba composé par : Jean-Paul Aupoil, Christian Chapuis, Olivier Albin et Laurent Zemp.

Cela a été une formidable soirée sous le signe de la musique mais aussi de l'amitié et de la convivialité.

Le 23 juin, s'est déroulée la traditionnelle fête de la musique où l'Orchestre d'Harmonie a pu vous faire découvrir un registre un peu plus festif à cette occasion.

Ensuite, nous avons eu le plaisir de nous rendre en l'Église de St-Julien les Russey, le 25 novembre, où nous avons été invités pour un concert qui a été un beau moment musical et où nous avons pu constater que tout le travail fourni depuis août n'avait pas été vain et cela s'est confirmé lors de notre concert du 3 décembre avec la participation de Mme Hockebe Mélanie, professeur de violon au conservatoire de Belfort. C'est toujours un plaisir énorme que de pouvoir accueillir des musiciens qui nous permettent de découvrir d'autres horizons parmi tous ceux que peut nous proposer l'univers musical.

La nouveauté majeure de cette année, est la mise en place d'un orchestre jeunes.

Il se compose de jeunes musiciens de Fournet-Blancheroche et Charquemont, issus de l'école de musique Duo-Doubs. Messieurs Luc Beauvils et Yoann Plagué dirigent conjointement cet ensemble qui débute et ils auront le plaisir de vous le présenter au cours de l'année à venir.

Nous tenons à remercier tout particulièrement notre chef Sofie Robert, qui malgré ses études au conservatoire Royal de Bruxelles, ne manque pas de nous retrouver tous les vendredis soir pour nous diriger de façon toujours aussi efficace et enthousiaste.

La saison musicale 2018 s'annonce pleine de promesses, nous ne manquerons pas d'organiser des concerts de qualité afin de vous remercier de votre fidélité qui est pour nous le meilleur encouragement.

Avec nos meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2018.

La secrétaire
Agnès Robert



“

Vieilles Mécaniques

”

Pour sa 25^e édition, la rencontre de véhicules anciens a connu une affluence exceptionnelle. Les passionnés ont été nombreux à se donner rendez-vous à la salle des fêtes pour partager une belle journée entre « vieilles mécaniques »

Convivialité était le mot d'ordre, et la clémence de la météo a réjoui nos conducteurs lors de notre traditionnelle balade a contribué à la jovialité de cette journée.



Les membres du club, remercient la municipalité de son soutien, et, veu(x) souligner une reconnaissance particulière pour nos bénévoles, et amis motards qui, grâce à leur aide précieuse, participent au bon déroulement de cette rencontre.



Le site est ouvert gratuitement au public, et « Les Vieilles Mécaniques » vous donnent rendez-vous en 2018 pour « ses 26 ans ».

“Ça s’est passé à Charquemont en 2017 !”



9 Février 2017, conférence sur l’horlogerie et le patrimoine horloger à Charquemont par Laurent POUPARD, service inventaire et patrimoine de la région de Bourgogne Franche-Comté



31 Mars 2017, Salon Les Arts de Toujours, Journée Européenne des Métiers d’Art, avec la Chambre de Métiers et de l’Artisanat



8 Mai 2017 au Monument Aux Morts



Juillet 2017, inauguration du sentier VTT dans la forêt de Charquemont



27 Juillet 2017, concert en l'Eglise de Charquemont dans le cadre du festival Musiques à Saint-Hip.



4 Novembre 2017, inauguration de l'Extension de l'Ecole Maternelle et de la Bibliothèque Municipale



Extension de l'Ecole Maternelle





11 Novembre 2017 au Cimetière



11 Novembre 2017 au Monument aux Morts

Calendrier des fêtes 2018

JANVIER :

Date	Associations	Manifestations	Lieux
Mercredi 03	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des services
Dimanche 21	Etoile Sportive	Loto	Salle des fêtes
Mardi 30	Donneurs de sang	Collecte de sang	Salle des fêtes
Mercredi 31	Club de l'Amitié	Concours de tarot interclub	Salle des fêtes

FEVRIER :

Date	Associations	Manifestations	Lieux
Samedi 03	Yacks of The Road	Repas dansant	Salle des fêtes
Mercredi 07	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des Services
Dimanche 11	La Jeanne d'Arc	Loto	Salle des fêtes

MARS :

Date	Associations	Manifestations	Lieux
Mercredi 07	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des Services
Mercredi 07	Club de l'Amitié de DAMPRICHARD	Concours interclub de tarot	Salle des fêtes
Dimanche 11	Orchestre d'Harmonie	Tarot	Salle des fêtes
Samedi 24	Parents d'Elèves des ECORCES	Loto	Salle des fêtes
Samedi 31	Parents d'Elèves	Soirée Carnaval - Sirop disco	Salle des fêtes

AVRIL :

Date	Associations	Manifestations	Lieux
Mercredi 04	Familles rurales	ludothèque	Maison des services
Du mardi 03 au dimanche 08	Chambre des Métiers	Exposition des Métiers d'Art	Salle des fêtes
Mardi 10	Donneurs de Sang	Collecte de sang	Salle des fêtes
Samedi 14	A.F.N		Assemblée Départementale
Dimanche 29	Les Randonneurs du Plateau	Arrivée des 100 kms	Salle des fêtes

MAI :

Date	Associations	Manifestations	Lieux
Mercredi 02	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des Services
Dimanche 06	Ecorces Sports Nature	Endurhautrail	Salle des fêtes
Dimanche 27	Vieilles Mécaniques	Exposition de vieux véhicules	Salle des fêtes
Mardi 29	Ecole Primaire	Rencontre Chorale	Salle des fêtes

JUIN :

Date	Associations	Manifestations	Lieux
Lundi 04 et mardi 05	Côté Cour	Spectacle enfants	Salle des fêtes
Mercredi 06	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des services
Mardi 12	Donneurs de Sang	Collecte de sang	Salle des fêtes
Vendredi 15	Gazouillis du Plateau	Conférence sur les insectes	Salle des fêtes
Mardi 19	Ecole Primaire	Théâtre	Salle des fêtes
Vendredi 22	Familles rurales	Fête de la Musique	Place ou Salle des fêtes
Samedi 30	Jeanne d'Arc	Fêtes des 80 ans	Salle des fêtes

JUILLET :

Date	Associations	Manifestations	Lieux
Mercredi 04	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des services

AOÛT:

Date	Associations	Manifestations	Lieux
Du vendredi 03 au lundi 06	Comité des fêtes et Club de l'Amitié	Fête patronale Concours de quillettes	Sur la place Foyer des Anciens
Mardi 28		Donneurs de Sang	Collecte de Sang

SEPTEMBRE :

Dimanche 02	Commune	Forum des Associations	Salle des fêtes
Mercredi 05	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des Services
Samedi 22 et dimanche 23	Les Doigts d'Or	Exposition Loisirs Créatifs	Salle des fêtes

OCTOBRE :

Date	Associations	Manifestations	Lieux
Mercredi 03	Familles Rurales	Ludothèque	Maison des services
Samedi 06	Club de l'Amitié	Concert	Salle des fêtes
Dimanche 21	Commune	Repas de l'Amitié	Salle des fêtes
Samedi 27	Parents d'Elèves	Sirop Disco	

NOVEMBRE :

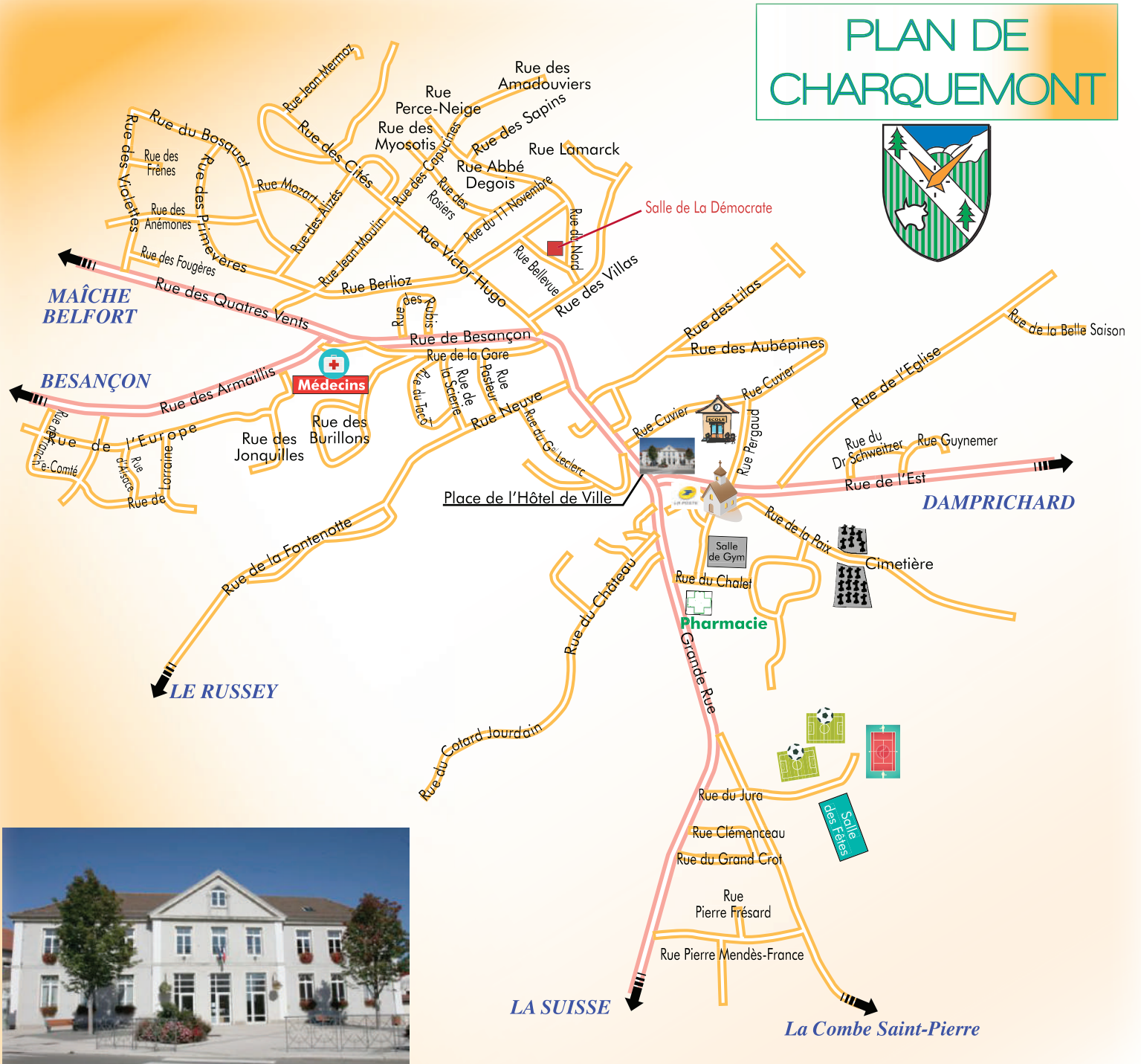
Date	Associations	Manifestations	Lieux
Samedi 03	Yacks of The Road	Salle des fêtes	Salle des fêtes
Mardi 06	Donneurs de Sang	Collecte de sang	Salle des fêtes
Mercredi 07	Familles Rurales	Ludothèque	Salle des fêtes
Vendredi 23 et Samedi 24	Sporting Club	Bourse aux skis	Salle des fêtes

DECEMBRE :

Date	Associations	Manifestations	Lieux
Dimanche 02	Familles rurales	Ludothèque	Maison des services
Mercredi 05	Familles rurales	Ludothèque	Maison des services
Samedi 08	Parents d'Elèves des ECORCES	Repas de Noël	Salle des fêtes
Jeudi 13	Club de l'Amitié	Repas de Noël	Salle des fêtes
Samedi 15	Ecole maternelle	Fête de Noël	Salle des fêtes
Samedi 15	Comité des fêtes	Marché de Noël	La Combe Saint-Pierre



Plan de Charquemont



Avec l'aimable autorisation des éditions C'Prim 25 Besançon.